

LA TRIBUNE



Vol. 11.

Vendredi 17 Juin 1898.

No 7

FEUILLETON

VIEILLE HAINE

III

OU LES ALLIÉS DONT ON SE
CROYAIT SUR, TRAHISSENT

(Suite)

Cependant, enfermé dans son atelier, l'esquisse, tracée le matin, retournée du côté du mur, il s'était attelé à un tableau de genre commencé, et qui représentait une jeune mariée défilant son voile, aidée par une de ses demoiselles d'honneur, pendant que l'autre regardait curieusement les bijoux de la corbeille. L'arrangement de cette scène était agréable.

L'étude de la robe blanche s'enlevant sur un fond très clair avait amusé Maurice. Il regardait sa toile avec intérêt, en s'avouant que vraiment ce n'était pas mal. Quand tout à coup la tête brune de sa mariée lui déplut; une vraie tache d'encre brutale et dure dans la gamme tendre des tons fins qu'il avait si harmonieusement groupés.

Il prit un couteau à palette et d'un seul coup, décapita sa jeune femme. Alors, d'un pinceau carressant, refaisant la tête, il en changea tout à fait le caractère. Au lieu de la figure accentuée de son modèle ordinaire, belle Batignollaise aux yeux noirs, aux pommettes saillantes, aux lèvres rouges, un doux et délicat visage peu à peu sortait de la toile, et, singulière hantise du peintre, c'était le portrait d'Hermine, avec ses cheveux blonds, ses yeux bleus et sa bouche rose.

C'était elle, trait pour trait, et pourtant ce n'était pas encore assez elle, au gré de Maurice, car il posa sa palette sur son escabeau, jeta ses pinceaux avec découragement, et, ayant regardé son ouvrage avec une extrême attention, il murmura.

— Ah! que c'est loin de la réalité! Il me faudrait la revoir une fois et alors je serais tout à fait sûr de ce que je fais.

Il alluma une cigarette, s'étendit sur un divan, et resta à pousser des ronds de fumée qui montaient en spirales bleues vers le plafond de son atelier.

Il ruminait, tout en suivant

dans leurs évolutions capricieuses les bouffées de tabac, et une capitulation de conscience se préparait sourdement au fond de lui-même:

—Après tout, si mon parrain m'a défendu d'aller chez Mlle Guichard, il ne m'a pas interdit les abords de la maison. Je n'y entrerais certes pas, mais ne puis-je tourner autour pour tâcher d'apercevoir la gentille nièce? Ce n'est après tout, qu'une fantaisie de peintre. Voilà, faute de cette ressemblance exacte, deux tableaux accrochés. Car je ne pourrai plus jamais voir ma mariée autrement qu'avec le visage de la charmante Vierge à la broderie. Et il serait vraiment dommage de ne pas terminer la jolie esquisse que j'ai commencée d'elle penchée sur sa terrasse. Quel mal est-ce que je ferais en tâchant de l'apercevoir?... Bah! j'y vais?

Il s'était dressé sur ses pieds et déjà jetait bas son veston d'atelier. Il passa dans sa chambre, s'habilla avec beaucoup de recherche pour un peintre qui va simplement chercher un renseignement, et prit la route des bois.

Si Roussel avait été bouleversé à distance par la lettre de Maurice, si Maurice était, depuis deux jours, dans une étrange agitation, Mlle Guichard et Hermine n'étaient pas non plus tranquilles. Après avoir refusé sa porte au jeune homme, Clémentine avait réfléchi, et le résultat de ses réflexions avait été la certitude humiliante qu'elle avait fait une sottise. Ainsi Roussel et son ennemie étaient dans le même état moral, ayant l'un et l'autre cédé à leurs naturelles impulsions. Quant à Maurice et à Hermine, leurs sensations et leurs aspirations étaient bien semblables, car ils étaient uniquement occupés l'un de l'autre, et rêvaient, chacun de leur côté, au bonheur de se revoir.

Mlle Guichard, enfermée dans une chambre, s'était contrainte à analyser froidement la situation que créait l'apparition du fils adoptif de Roussel dans sa vie. Et elle n'avait pu, quoiqu'elle en eût, se retenir de penser que cette situation pouvait être féconde en avantages, à la condition de savoir en tirer parti. Le moins qu'elle pût obtenir était de jeter le trouble dans les relations du pupille et du tuteur. Il suffisait pour cela de paraître

bonne femme, d'amadouer le jeune homme, de l'attirer, de lui parler de Roussel avec condescendance, et, par un fait tout naturel, le mal que Fortuné ne manquerait pas de dire de Clémentine serait considéré comme la preuve du plus injuste mauvais vouloir. Et elle avait tout juste adopté, dans le premier moment, la ligne de conduite la plus opposée. Elle avait traité durement Maurice, l'avait fait congédier par son domestique, enfin s'était conduite au rebours du sens commun. Si le jeune homme avait plus de fertilité que de reconnaissance, il ne reviendrait pas, et tout serait terminé. Quelle belle occasion manquée de porter un coup sensible à ce monstre de Fortuné!

Hermine, elle, tout naïvement pensait à Maurice, parce qu'elle l'avait vu d'abord très malade et partant très intéressant, puis très valide et bien plus intéressant encore. Le son de sa voix lui était resté dans l'oreille, et le regard clair, franc et si doux qu'il dirigeait sur elle l'avait pénétrée jusqu'à l'âme. Puisque Mlle Guichard avait refusé de le recevoir, il était probable qu'elle ne le reverrait jamais et elle en éprouvait une tristesse inexprimable. Pour la première fois elle ressentait cette lourdeur de cœur qui l'oppressait, et elle ne savait pas au juste si elle éprouvait de la joie ou de la souffrance. Mais c'était une sensation bien forte et qui lui semblait devoir durer aussi longtemps que sa vie.

Comme par hasard, elle avait découvert un banc sur la terrasse, non pas à la place où elle se tenait quand Maurice avait passé dans le chemin, là on était trop en vue, mais au bout du mur et sous la charmille. De cet endroit on apercevait tous ceux qui passaient et on ne pouvait être vu par eux, à moins d'y mettre un peu de bonne volonté et de se pencher comme pour cueillir la clématite qui tapissait la muraille et pendait en dehors. Mais Hermine ne songeait pas à se pencher, elle ne songeait qu'à voir. Et c'était déjà fort extraordinaire.

Elle avait passé toute la première partie de la journée avec Mlle Guichard, et vers trois heures s'était dirigée vers la terrasse.

Assise sur le banc de pierre, son ouvrage sur les genoux, elle figurait bien la Vierge à la broderie, comme disait Maurice.

Elle ne travaillait pas beaucoup et pensait, plus qu'elle n'avait pensé depuis sa naissance. Elle attendait la venue de celui pour qui elle s'était postée à cet observatoire. Puisqu'elle avait eu l'idée de guetter son passage dans le petit chemin, il lui paraissait tout simple qu'il eût, lui l'idée d'y passer.

Au bout d'une heure, elle n'avait pas fait beaucoup de points de broderie, mais elle avait jeté beaucoup de coups d'œil pardessus le mur. Elle commençait à s'impatienter et à adresser mentalement des reproches à Maurice, lorsque, comme la demie sonnait à l'église du village, un pas léger se fit entendre dans le silence morne de la ruelle. Celui qui approchait, arrivait, non pas par la place, mais derrière Hermine, du côté des bois. Elle pensa: Suis-je sotté! Comment aurait-il traversé tout le pays? Il est bien plus prudent à lui de gagner la terrasse par les chemins déserts.

Les pas se rapprochaient. La jeune fille, sur son banc, était hors de vue. Elle n'avait qu'à rester assise, et Maurice passait sans la voir. Fut-ce une émotion subite, un désir de mieux apercevoir le promeneur, ou toute autre raison, qui fit lever brusquement Hermine? Mais comme le jeune peintre examinait avec soin le mur de la propriété, un froissement de branche parvint à ses oreilles. Il fit quelques pas vivement en arrière, et sa perspective se trouvant allongée, il découvrit la nièce de Mlle Guichard dans son nid de verdure.

Ainsi que la vieille, il la salua en souriant, et, s'adressant à elle comme à une déjà ancienne connaissance:

—Serai je plus heureux qu'hier, mademoiselle? dit-il: pourrai je arriver jusqu'à madame votre tante?

Hermine joignit les mains et adressant à Maurice un suppliant regard:

—Parlez plus bas, monsieur, de grâce. Si on nous entendait, ce serait terrible!

—Et pourquoi donc?

—Parce que, depuis que vous êtes entré dans notre maison, l'humeur de ma tante est toute changée. Elle est inquiète, tourmentée...

—Elle aussi! s'écria Maurice étourdiment.

—Pourquoi elle aussi? Est-ce que de votre côté.....

—Rien! J'ai eu tort de vous dire cela. Continuez, je vous en prie...

—Il faut qu'il y ait, entre ma tante et vous, ou quelqu'un qui vous touche de près, un différend grave et que j'ignore

—Moi aussi!

—Ah! vous voyez donc bien qu'il y a quelque chose!

—Certes il y a quelque chose! Mais quoi?

—Ce n'est donc pas venu de vous?

—Il y a trois jours, je ne connaissais pas Mlle Guichard.

—Ah! vous n'êtes pas le coupable? Tant mieux!

—Comment, le coupable? s'écria Maurice. Mais, mademoiselle, soyez sûre que si la personne que je soupçonne être en désaccord avec madame votre tante est bien celle dont il s'agit, elle n'a certainement aucun tort à se reprocher.

—Ma tante non plus!

—Vous avez raison de la défendre. Mais le plus clair dans tout ceci, c'est que je suis victime d'une hostilité à laquelle je n'ai d'aucune façon contribué, que je trouve votre porte fermée et que si j'en n'avais pas la bonne fortune de causer avec vous.

—Par-dessus le mur, ce qui est tout à fait mal!

—Je n'aurais même pas su pourquoi j'ai été si délibérément congédié par madame votre tante. A mon grand regret, car j'ai un plaisir infini à vous voir et à vous entendre.

Cette fois, Hermine sentit que la conversation prenait un tour qui allait promptement devenir périlleux, et se donnant son air le plus grave:

—Mais, pardon, monsieur, je vous ai répondu sur les points qui vous intéressaient. Je crois que nous n'avons plus rien à nous dire.

—Comment! Rien à nous dire s'écria Maurice avec feu. C'est à peine si nous avons échangé dix paroles, et nous avons tout à éclaircir. Car il est impossible que nos deux familles restent brouillées. Et c'est à nous qu'il appartient de les réconcilier. Ne le voulez-vous pas?

—Oh! de grand cœur!

—Au moins faut-il connaître les causes de leurs divisions. Vous paraissez mieux informée que moi.

—Non, monsieur.

—Alors, qui donc m'apprendra la vérité?

—Moi! dit derrière les deux jeunes gens une voix forte. En même temps, Melle Guichard, émergeant du massif où elle écoutait depuis un instant Maurice et Hermine, apparut majestueuse et terrible.

—Ma tante! cria Hermine épouvantée. Et, levant les bras d'un air désespéré, elle prit sa course, et légère comme une biche, disparut au détour de l'allée.

Maurice, resté seul en présence de Mlle Guichard, s'efforçait de faire bonne contenance. Cependant il se jugeait un peu ridicule au bas de ce mur, le chapeau à la main. Il pensa: J'ai l'air d'un mendiant qui demande un petit sou. Que va-t-on me donner? Il eut une agréable surprise.

—Monsieur, dit Mlle Guichard avec un sourire, puisque vous êtes curieux d'apprendre ce qui nous a divisés, M. Roussel et moi, vous allez le savoir. Mais, pour une pareille confiance, le lieu me paraît incommode, quoique vous l'avez choisi. Ayez donc la bonté de suivre le mur jusqu'à la grille; vous me trouverez à la petite porte, et je vous ouvrirai.

D'un signe de la main elle lui indiqua la direction à prendre, qu'il connaissait fort bien, et descendit elle-même de la terrasse. En suivant l'allée, elle se disait: "Que va-t-il faire? Dans ses yeux j'ai lu l'envie de se sauver et de ne jamais reparaitre. S'il s'en va, tout est dit: je ne le reverrai jamais. S'il vient... alors, à nous deux, Roussel! C'est ton bien le plus cher, et je vais tâcher de te le prendre."

Maurice, marchant sur la route pensait: "Mon tuteur m'a défendu de rentrer chez elle et de la voir. Et voilà que je suis entraîné à lui désobéir. Si je prenais ma course et m'enfuyais sans tambour ni trompette, ce ne serait point poli, mais ce serait peut-être prudent. En agissant ainsi je me couvrirai de ridicule! Que pensera de moi la Vierge à la broderie! Elle me prendra pour quelque commis en goguette, pour un Don Juan de banlieue, qui essaie de nouer une intrigue avec les jeunes filles par-dessus les clôtures des jardins, et je ne la verrai plus! Allons, faisons contre mauvaise fortune bon cœur, et sortons de ce mauvais pas aussi correctement que possible."

Il était à la grille. La petite porte s'ouvrit, et Mlle Guichard, très aimable, dit:

—Entrez, monsieur. Vous êtes mieux portant que la première fois, et je m'en félicite.

—Et moi je vous remercie, car c'est à vos bons soins que je le dois, madame...

—Dites Mademoiselle, fit Clémentine d'un air majestueux...

—Mademoiselle, reprit Maurice, vous avez été si parfaite pour moi.

—Je ne le regrette pas, concéda Mlle Guichard, quoique vous soyez singulièrement entreprenant et que vous méritiez de sévères reproches. Est-ce M. Roussel qui vous a appris à causer avec les demoiselles sans l'assentiment de leurs parents?

—M. Roussel ne m'a donné que de bons exemples, dit doucement Maurice, et j'avoue que, s'il m'avait surpris là où j'étais

tout à l'heure, il aurait été sans doute moins indulgent que vous —Parce qu'il s'agissait de ma nièce?

—Parce qu'il s'agissait d'une jeune fille, et qu'il m'a appris qu'il les fallait respecter infiniment.

—Allons, vous vous chargez vous-même. Je suis désarmée...

—Contre moi, dit Maurice souriant, mais contre mon tuteur?

—Ah! lui! C'est autre chose. Je suis bien obligée de me défendre.

—Etes-vous donc attaquée?

Ils étaient entrés sous la tonnelle en causant ainsi. Ils s'assirent.

—Attaquée! répliqua Mlle Guichard. Depuis vingt ans je n'ai pas cessé de l'être. Et je puis dire que les seuls chagrins de ma vie sont venus de M. Roussel.

—Mademoiselle, dit Maurice avec stupeur, je ne puis pas admettre que vous me trompiez. Et cependant ce que vous me racontez là est si étrange, si invraisemblable. Depuis vingt ans je suis auprès de M. Roussel, et c'est la première fois que j'entends parler de votre désaccord. Mon tuteur ne m'en a jamais soufflé mot, et rien dans son attitude n'annonçait un homme troublé par les combinaisons d'une guerre intestine. Il était libre d'esprit, si...

—Croyez-vous qu'Hermine... —Ah! mademoiselle votre nièce se nomme Hermine? interrompit Maurice.

—Oui, monsieur. Croyez-vous que cette enfant se soit doutée de quelque chose? Je lui ai caché soigneusement mes tristesses et mes craintes, comme M. Roussel devant vous dissimulait ses agitations.

—Mais, grand Dieu! mademoiselle, pourquoi cette hostilité? Et qu'étiez-vous l'un à l'autre?

—Nous sommes cousins germains et nous avons dû nous marier...

Maurice ne trouva pas une parole à répondre. Par la pensée il associait la bonne et souriante bonhomie de Roussel à la sécheresse anguleuse et noiraud de Mlle Guichard, et il ne se rendait pas compte de la possibilité d'une union entre ces deux êtres si peu faits pour s'accorder. Oui, certes, il comprenait qu'ils se fussent repoussés comme les éléments négatifs de l'électricité, et il devinait quelles secousses ces courants contraires avaient dû produire.

Clémentine le voyant absorbé, continuait ses explications et les donnait toutes à son honneur. Elle montrait son cœur brisé par l'abandon d'un homme qu'elle aimait et à qui leur oncle l'avait destiné dès l'enfance. Elle ne parlait ni de ses prétentions, ni de ses tracasseries avant la rupture.

Elle passait sous silence ses calomnies, ses méchancetés, toute cette guerre à coups d'épingles qu'elle avait faite au pauvre Roussel. Non, c'était elle la victime, la douce et innocente créature délaissée par un fiancé ingrat et infidèle. Elle se montrait gémissante comme Didon après le départ du fils d'Anchise.

Mais elle n'était pas montée sur le bûcher, elle, hélas! elle avait consumé sa vie dans les

regrets. Elle avait renoncé au monde, et, pleurant son avenir brisé, elle s'était consacrée à l'éducation d'Hermine, enfant adoptive, qui avait été la seule joie de sa solitude.

Tout en écoutant Mlle Guichard, Maurice se disait: "Est-ce possible que mon tuteur se soit montré si dur pour cette pauvre fille? Quoi! tendrement aimé, il l'a délaissée! Qui donc croirait à le voir aujourd'hui, avec sa figure rubiconde sous ses cheveux blancs, qu'il a fait autrefois des malheureuses? Elle n'était point séduisante la cousine Clémentine, mais, après tout, une parole donnée. Et si ce que me raconte cette bonne dame est vrai. Comment ne serait-ce pas. Le télégramme envoyé de Liverpool et me défendant de retourner chez Mlle Guichard est une preuve des sentiments d'aversion que mon tuteur a vouée à son ex-future? Et comment, surtout, n'a-t-il jamais fait la moindre allusion à cette histoire? Serait-ce donc une preuve qu'il était dans son tort? Alors ce fut la seule fois de sa vie!"

(A continuer.)

Une Prédiction mystérieuse

"En face de l'île aux Grues est un petit îlot appelé île au Canot. Là habitait seul, au commencement du siècle, un jeune et pauvre ménage. Une nuit que le mari était absent, la femme fut réveillée par les cris de son plus jeune enfant. Elle se leva, le prend dans ses bras, l'apaise en lui donnant son sein, et s'assit sur son lit en attendant qu'il s'endorme. La nuit était sombre la tempête grondait. Ses jeunes enfants dormaient d'un paisible sommeil; elle seule veillait au milieu des ténèbres. L'isolement dans lequel elle vivait, l'abandon où elle se trouvait, le triste avenir de sa nombreuse famille, se présentant alors à son esprit, elle se sentit le cœur pénétré de douleur et elle donna un libre cours à ses larmes. Tout à coup, une voix se fit entendre, et lui dit: "Console-toi, deux de tes enfants seront prêtres, et l'un de ces deux prêtres sera évêque."

La prédiction mystérieuse s'accomplit car l'un des fils de la pauvre femme, Mgr Charles-François Baillargeon, mourut archevêque de Québec, un autre, M. Etienne Baillargeon, mourut curé de Saint-Nicolas. Un troisième, l'Honorable Pierre Baillargeon, fut sénateur de la Puissance du Canada.—P. G. R.

Des Recherches Historiques.

Paris, 11.—Dans son entrevue avec un reporter du *Matin*, M. Chauncey Depew a dit:

"La sympathie de la France républicaine pour l'Espagne monarchique nous a étonnés. Mais toutes les puissances continentales d'Europe ont paru d'abord hostiles. Une seule nation, l'Angleterre a semblé se mettre de notre côté. Vous savez par expérience qu'un peuple en guerre est susceptible. L'amitié de l'Angleterre a provoqué de l'enthousiasme parmi nous, et nous en avons été d'autant plus reconnaissants que, depuis un siècle nos relations avec la Grande-Bretagne avaient

été tendues. Mais ce sont là des impressions passagères causées par les circonstances.

Nous pouvons arriver à nous entendre avec l'Angleterre sur certains points, mais de là à une alliance comparable à celle de la France et de la Russie ou de l'Allemagne et de l'Autriche, il y a un abîme, et cet abîme ne sera jamais franchi, jamais. Notre cœur n'est pas de ce côté; il va vers la France, attiré par les glorieux souvenirs de notre histoire; par une communauté d'aspirations démocratiques. Les deux grandes Républiques ne peuvent pas se quereller. De notre côté cela n'est pas à craindre, et je suis sûr que du vôtre il en est de même."

M. Depew a dit au commencement de l'entrevue:

"Il y a 250 ans que mes ancêtres français se sont établis en Amérique. Je n'ai jamais pu en aucun temps me servir d'une façon constante de ma langue maternelle. Mes ancêtres se nommaient Dupuy, un nom qui a été américanisé et qui se prononce maintenant Depew. Mais je n'ai pas oublié mon pays d'origine, et je vous parlerai avec toute la sincérité d'un compatriote et d'un véritable ami de votre pays. Depuis le commencement de nos difficultés avec l'Espagne l'attitude d'une partie de votre presse nous a stupéfiés. Nous ne pouvions pas comprendre cette attitude."

Le fléau de la guerre

En 1812, sur 400,000 hommes que comptait l'armée française en partant pour la Russie, 40,000 seulement revinrent, épuisés et démoralisés.

Pendant la campagne de Crimée, de janvier 1854 à juillet 1856, l'armée française perdit 95,600 hommes sur 309,400 combattants.

En 1870, plus de 600,000 français furent atteints de blessures et de maladies.

Depuis, le nombre des combattants et la puissance destructive de l'armement, ces deux facteurs de la mort, ont augmenté en même temps et dans des proportions à peu près égales. Leur produit sera terrible. Les soldats ne se compteront plus par centaines de mille, mais par millions. Les armes sont précieuses, à répétition et à longue portée. Des rafales de plomb raseront le sol et couvriront tout sur leur passage; l'artillerie nouvelle balayera en quelques instants des espaces aussi grands que les champs de bataille d'autrefois.

Sherbrooke.—Un pénible accident, causé par une imprudence inqualifiable, s'est produit entre cette ville et Lennoxville, avant-hier soir.

Des soldats du 53ème bataillon, qui fait actuellement ses exercices à Sherbrooke, retournaient à Lennoxville, en tramway électrique, lorsque, arrivés à l'endroit où se rencontre les deux véhicules, qui vont en sens opposé, l'un des militaires brava, en riant, sa carabine sur le garde-moteur de l'autre tramway, qui passait tout près de lui. L'arme était chargée d'une cartouche blanche, et le coup partit si près de la figure du garde-moteur, que ce dernier en

eût toute la figure brûlée. Les médecins craignent qu'il perde la vue. On ne connaît pas l'auteur de cette stupide imprudence, mais il est à espérer que la chose n'en restera pas là. Il faudrait apprendre à ce militaire qu'un fusil n'est pas un jouet. Le blessé se nomme John Kerr.

Meurtre horrible.—Voici en peu de mots le récit d'une atroce boucherie commise à Montréal samedi dernier au coin des rues Poupart et Ontario.

Elzéar Mann, arrivait au domicile conjugal où depuis plus de 8 jours il ne faisait plus que de rares apparitions, il était dix heures et quart, sa belle-mère, sa femme et son beau frère âgé de 14 ans étaient à causer dans la cuisine, il s'approche de la table sort une bouteille de whiskey de sa poche en emplit un grand verre qu'il veut faire boire à sa femme et ensuite à sa belle-mère, il insiste et finit par s'exciter, de leur refus, il sort un pistolet et en tire un coup dans le front de sa belle-mère qui tombe foudroyée, il pourchasse sa femme dans les appartements et finalement lui tire un coup de revolver dans le ventre, et va se constituer prisonnier. La morte est transférée à la morgue et la blessée à l'hôpital Notre Dame. Il était minuit.

Révolution

Rien de surprenant, sur la rue Cascades aux Nos 252 et 254, les sideboards, commodes, tables, chaises, sets de chambres, salons, boudoirs et jusqu'à la cuisine, sont en révolte contre les immenses sacrifices, pour argent, que M. A. Noreau vient d'inaugurer. Des ouvriers compétents se servent de matériaux de première classe pour alimenter cette rébellion. Seul agent pour chaises et lits à ressorts, il ne peut les garder en magasin. Les matelas sont refait à neuf. Des masses de plumes de volailles, oies, canards, etc, dont on fait un énorme massacre, cependant on y achète toutes sortes de plumes. Vous serez émerveillé de ce que vous aurez vu.

Le meilleur remède pour les femmes faibles, au sang appauvri

Montréal, 11 jan. 1898.

L'Elixir de Mad Dr M. E. Gurtin est le meilleur remède que j'aie trouvé c'est une grande bénédiction pour les gens affligés. Que Dieu vous bénisse pour votre grande découverte. Bien respectueusement,

SCOUR MORIN, St Francis.

TERRE A VENDRE

Dans le village de St Jules P. Q., à un arpent de l'église près du chemin de fer, une grande boutique de voiturier ayant deux étages avec toutes les machineries, bouilloire et engin, le tout en parfait ordre. Deux arpents de terre avec maison chauffée à l'eau chaude, grange, remises, étable, boutique de forge, en sus deux bâtisses pour installer le bois, deux corbillards, au-delà de 100 cercueils en stock.

Une terre de 3 x 30 arpents, le 1/2 en culture, le reste en beau bois et une sucrerie de 750 vaisseaux, à 50 arpents du village. Le propriétaire ayant obtenu une patente pour la fabrication d'essieux en fer, abandonne le bois pour se livrer à cette industrie.

Conditions faciles. S'adresser à

F. BEAULAC, St Jules, Comté St Hyacinthe.

à 10-9-98.

St-Hyacinthe Illustré.

Historique de St-Hyacinthe

(Français et Anglais)

Contenant plus de 100 Gravures

EN LITHOGRAPHIE

Des Edifices Publics, Religieux,

Manufacturiers, Etc.,

de St-Hyacinthe.

PRIX 25 Cts.

En vente seulement au Bureau de CE JOURNAL

Il nous faut des colons ou les reprendre

Nous lisons dans l'Ouest Ca-

"Tous ceux qui connaissent notre pays, ses merveilleuses ressources, son sol si fertile, son climat si sain, si salubre, se demandent souvent comment il se fait qu'un tel pays soit encore si peu peuplé et n'ait reçu qu'une si infirme partie de l'immigration européenne qui, depuis trente ans s'est dirigée sur le Nouveau-Monde.

"A quoi cela tient-il donc en effet? A une foule de causes qu'il serait trop long d'énumérer dans un article de journal, mais il n'en est pas moins avéré que le Canada n'a pas eu sa part de nouveaux colons, que la république voisine s'est accaparé et a dirigé dans ses prairies de l'Ouest tout le courant si considérable d'immigration du Vieux Monde vers le Nouveau.

"Depuis quelques années cet engouement de l'immigrant européen pour le territoire américain a considérablement diminué et le Canada est en passe d'en profiter. Des sommes considérables sont votées tous les ans par le parlement Canadien pour encourager l'immigration dans notre territoire. Des agents d'immigration parcourent les vieux pays d'Europe et réussissent parfois à diriger de ce côté de forts contingents d'immigrants, qui veulent tenter fortune ici, et qui veulent s'assurer pour eux et leur famille un avenir solide.

Jusqu'à-là, rien de mieux. Mais pourquoi, dans les sphères gouvernementales, semble-t-on vouloir limiter l'action des agents d'immigration aux pays où la langue anglaise est la langue dominante, ou bien encore à des pays presque barbares, telle que la Russie méridionale, la Galicie, etc. Pourquoi le gouvernement fédéral qui est si dignement présidé et dirigé par un canadien, dont toute notre race s'honore, Sir Wilfrid Laurier, n'essaierait pas de diriger plusieurs agents d'immigration vers des pays tels que la Belgique, la France, où l'art de l'agriculture est poussée à une perfection inouïe et de nous amener tous les ans de forts contingents d'immigrants belges et français pour renforcer l'élément français que les efforts consciencieux des agents d'immigration tentent sans doute de noyer sous le flot toujours montant des immigrants anglo-saxons. Et, d'ailleurs, pour quoi aller chercher si loin de notre pays des colons pour notre Nord-Ouest lorsqu'à nos portes, disséminés dans tout le territoire américain, à part ceux qui y sont établis et y prospèrent, végètent au moins un demi-million des enfants du Canada qui ne demanderaient pas mieux de revenir reprendre leur place au foyer si nos gouvernants se donnaient seulement la peine de leur envoyer quelques bons agents d'immigration, et les traitaient aussi favorablement qu'ils traitent les miséreux enfants de la Galicie que nous voyons débarquer tous les jours et s'emparer des plus belles parties de notre patrimoine.

"Nous avons aux Etats-Unis 500,000 Canadiens, véritables en-

fants du sol, enfants prodiges, il est vrai mais qui ne demandent qu'à revenir au bercail, et demander à la terre de la patrie la subsistance et l'avenir de leur famille. Les gouvernements qui se sont succédé depuis 20 ans ont toujours négligé les intérêts de notre nationalité dans leur politique d'immigration. Nous demandons donc au gouvernement Laurier et au ministre Sifton de favoriser d'avantage le rapatriement des nôtres des Etats-Unis, de les diriger autant que possible vers les Territoires de l'Ouest et remettre ainsi en possession du patrimoine national. Les vrais enfants du Canada qu'ils devraient aider de préférence aux immigrants des vieux pays.

"Nous disons donc, en un mot ce qui manque au Canada, c'est la population et cette population nos gouvernants peuvent la procurer au Canada en donnant plus d'essor au mouvement de rapatriement des nôtres des Etats-Unis et en donnant aux vrais enfants du sol l'occasion de revenir dans leur patrie, y vivre et mourir.

"Le gouvernement qui favorisera ce mouvement de rapatriement et surtout vers les Territoires de l'Ouest, aura droit à notre reconnaissance et il aura bien mérité de la patrie."

Un decret de l'aréopage

S'il y a des juges à Berlin, il n'y en a plus à Montréal.

Lundi matin, la Cour Supérieure s'est ouverte à 10 1/2 heures, sous la présidence de l'hon. juge Chs. Gill. Il y avait affluence d'avocats et de plaideurs. Les causes furent appelées, mais contrairement à l'habitude, elles ne furent pas référées aux juges siégeant dans les différentes Chambres d'Enquête et de Mérite. Les avocats, accompagnés de leurs clients et de leurs témoins, parurent étonnés de cet état de choses et en demandèrent la raison à l'hon. juge Gill. Celui-ci ne fit pas attendre sa réponse et il s'écria à haute et intelligible voix :

"Il n'y a pas de juges ce matin, l'aréopage (il souligna ce mot) a décidé que vous n'avez plus besoin de juges de la campagne, ces derniers ne font que siéger, même à la demande du juge en chef. Nous allons voir comment cela va fonctionner."

Le juge Gill annonça alors qu'il allait lui-même entendre toutes les causes, ce qui veut dire que nous revenons à l'ancien système et aux sublimes lenteurs de la Justice. Un disciple de Thémis, refusant de croire à cette grève, fit lui-même le tour des différentes chambres du palais. Il constata qu'en effet elles étaient toutes veuves de leurs magistrats.

Rencontrant un huissier audencier qui était de "faction" devant la chambre des délibérés, il s'enquit des juges et des causes de leur absence.

"Ces messieurs délibèrent!" répondit gravement l'huissier.

Servante demandée

Une servante générale, bonne ménagère, cuisinière, trouvera de l'emploi, en s'adressant à Madame F. BOURGSAULT, No 348 rue Girouard.

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATTS DE LONDON, ONT.



Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif.

Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.

NEUF MEDAILLES D'OR, D'ARGENT DE BRONZE ET ONZE DIPLOMES obtenus aux expositions universelles de France, d'Australie, des Etats Unis, du Canada, de la Jamaïque, l'Indes Occidentales.

Saveur originale et fine, pureté garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

PRIX SPECIAUX AU GROS

ON PORTE A DOMICILE DANS TOUTE LA VILLE

J. B. St. PIERRE, EPICIER,

PROVISIONS, VINS ET LIQUEURS. 256 RUE CASCADES . . . ST-HYACINTHE Téléphonez au No. 36.

LE MAGASIN DU BON MARCHÉ

En Gros et en Detail

JOSEPH BRODEUR,

Nos. 228, 234, 242, et 244 Rue Cascades

(SAINT-HYACINTHE)

FLEUR, GRAINS, SON, GRU, MOULÉ, ETC., ETC.	EPICERIES, PROVISIONS, THÉS, SUCRES, MELASSES, GRAISSE. ETC., ETC.	MARCHANDISES SECHES, SPÉCIALITÉ : MARCHANDISES FRANÇAISES, SOIES, CACHEMIRE,
---	---	--

Au plus Bas Prix.

Agent pour la célèbre Farine forte à Boulangerie Grenier de L'Univers, du Manitoba.

Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les

Marchandises de Toutes Sortes. Cotons et Indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des Etats-Unis.

N. B. :— Argenteries données en cadeaux aux acheteurs Boite, B. P. 160. Téléphone, 118

JOSEPH BRODEUR.

ENGINS ET BOUILLOIRES

DEPUIS 3 FORCES JUSQU'A 100

Les ENGINS et BOUILLOIRES

—) DE (—

== E. LEONARD & SONS ==

ont toujours remporté les premiers prix à toutes les Expositions au Canada et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits.

Ces Engins et Bouilloires sont en acier et sont vendus garantis sous tout rapport.

Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction.

Les prix sont plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison.

On peut voir un de ces engins et bouilloires à l'établissement de "La Tribune."

Pour informations, écrivez à

A. DENIS,

Agent pour le district de St-Hyacinthe,

ST-HYACINTHE, Que

Cartes d'Affaires.

BLANCHETTE & BEAUREGARD, AVOCATS, RUE GIROUARD, --- ST-HYACINTHE.

Blanchard, Boissac & Bazinet, Notaires 18, RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE.

FONTAINE & FONTAINE AVOCATS, RUE GIROUARD, porte voisine de la Banque Eastern-Townships, ST-HYACINTHE.

JACQUES FOURNIER HUISSIER C. S. pour les districts de St-Hyacinthe et Bedford. Bureaux à Magenta et Farnham.

JOSEPH LEDUC, Entrepreneur Forblantier, Flombier et Couvreur 138, - Rue Cascade, St Hyacinthe.

Edmond Fournier Relieur, RUE CASCADES, No 199, ST-HYACINTHE.

O. JACQUES Peintre-Entrepreneur DECORATEUR, LETTREUR TAPISSIER, ETC. SPÉCIALITÉS : Décorations d'Eglises, Théâtres, maisons peinturées, enseignes lettrées, Etc., Etc. Atelier, 186 Rue Cascades. Résidence, 153 Rue Concorde, ST-HYACINTHE.

Paquette & Godbout MENUISIERS..... ENTREPRENEURS, Coin des rues William et St-Casimir, (St-Hyacinthe). Manufacturiers de Portes, Chassis, Jalousies et moulures de toutes sortes. DECOUPAGE ET TOURNAGE, exécuté promptement, Spécialité : Intérieurs d'Eglises et de Collèges.

AFFICHES

A VENDRE A CE BUREAU, Prix -55cts.

Maison à Louer, Maison à Vendre, Magasin à Louer, Bureau à Louer.

Chambre à Louer, Boutique à Louer, Terrain à Vendre.

Terrain à Louer, Maison de Pension, Pas de Crédit, Un Seul Prix.

Miel pur, qualité supérieure, à vendre au monastère du Précieux-Sang, St Hyacinthe.

Paccage

Sur la terre de M. Jos. Leduc, voisin de la Métairie, on prendra des vaches en paccage. S'adresser à

JOSEPH LEDUC, 138 rue Cascades. St Hyacinthe, 1er Mai 1898.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
 PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, QUÉBEC
 PARAIT LE VENDREDI,
 Abonnement: (payable d'avance)
 Un an.....\$1.00
 6 mots..... 50

ANNONCES
 1re Insertion.....la ligne 15c
 Insertion subs..... " 7c
 *Annonces à long terme à prix modérés
 *A. DENIS;
 Directeur-Propriétaire

ST-HYACINTHE, 17 Juin 1898

En France, la Chambre des représentants a renversé le ministère Méline, par un vote de 295 contre 272

On attribue cette défaite à une coalition des divers groupes, qui se divisent ordinairement dans la Chambre, lorsqu'il n'y a pas à attaquer le gouvernement.

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que la nomination du Dr Guay, député de Lévis, est maintenant un fait accompli.

Le Dr Montizambert étant nommé inspecteur général des Quarantaines, le Dr Guay lui succède comme médecin de la Quarantaine de la grosse Isle et entrera en fonction au commencement de juillet

M. Flavien Dupont, père de M. F. Dupont, en son vivant député de Bagot, a intenté une action à la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, en réclamation de \$10,000 de dommages, pour la mort de son fils.

Nos lecteurs se rappellent l'accident dont le regretté M. Dupont a été victime, près de Sherbrooke, dans le cours de l'hiver dernier.

Londres, 10.—Il est rumeur ici que des démarches ont été faites auprès de Lord Wolseley, commandant en chef de l'armée anglaise, pour savoir s'il accepterait le poste de Gouverneur Général du Canada. Les relations amicales qui existent actuellement entre l'Angleterre et les États-Unis nécessitent la présence à Ottawa d'un Gouverneur Général ayant beaucoup de prestige.

La nomination de Lord Wolseley serait donc toute indiquée et produirait certainement un excellent effet dans les deux pays. Lord Wolseley a de brillants états de service comme soldat et est, en même temps, un diplomate de haute valeur. Il est âgé de soixante-six ans.

Londres, 14.—La question du Niger, qui menaçait de créer des difficultés entre la France et l'Angleterre, vient d'être définitivement réglée. Les deux puissances en sont venues à une entente, dont les conditions ont été signées à Paris, hier. La France consent à évacuer Kissi, Roria, Ashigere, Kiam, Boussa, Courba et Ilo, mais elle conserve Mikki; de plus, sur la rive gauche du Niger, elle obtient une étendue de territoire en forme de triangle dont la base s'étend de Say à Ilo. En retour, l'Angleterre conserve Bornu et demeure maîtresse de la partie est du méridien qui passe par Barna.

Sir J. A. Chapleau

SIR JOSEPH ADOLPHE CHAPLEAU, chevalier de St-Michel et de St-George, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, commandeur de la Légion d'Honneur, ancien Premier-Ministre de la Province de Québec, ancien Secrétaire d'Etat, et ex- lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, est décédé à Montréal, le 13 juin courant.

Voici en quels termes la Patrie annonce cette mort:

" Sir Adolphe Chapleau vient de mourir.

" Les anciens chefs du parti conservateur, les plus distingués surtout, s'en vont les uns à la suite des autres, et leur disparition prend d'autant plus d'importance qu'ils ne laissent pas de successeurs pour continuer dignement leur œuvre. M. Chapleau a joué un rôle considérable dans la politique canadienne depuis 1867; il a gouverné pendant de longues années à Québec; il a fait partie des cabinets de Sir John Macdonald et de Sir John Abbott à Ottawa et a rempli les hautes fonctions de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

" Homme de combat, tribun courageux et très éloquent, parlementaire éminent, chef à la physionomie si personnelle, il est passé dans l'arène provinciale en conquérant et a attaché pendant une assez longue période de la province de Québec à son prestige, à son entraînement éloquent, à ses éclatants succès.

" La Patrie, qui ne lui a pas ménagé les luttes dans le passé, qui a aussi énergiquement et loyalement combattu sa politique et ses gouvernements, s'incline avec sincérité devant la mémoire de cet homme d'Etat distingué, devant ce Canadien français brillant; car les splendeurs de sa carrière ont reflété sur notre province et notre nationalité et ses talents ont honoré notre race.

" Sa vie politique n'a pas été au-dessus de tout reproche, mais devant une tombe tout le monde doit désarmer."

M. Chapleau naquit à Ste-Thérèse, le 9 novembre 1840. Il commença son cours au collège de Terrebonne et vint le terminer à St-Hyacinthe.

En 1861, il était admis au barreau et pratiqua avec éclat devant les différentes cours de justice.

Le 25 novembre 1874, il épousa Mlle Marie-Louise King, de Sherbrooke.

Il fut élu pour la 1ère fois pour la Chambre locale en 1867, dans le comté de Terrebonne, qu'il a toujours représenté depuis. En 1873, il entra dans l'administration Ouimet et il a depuis toujours fait partie de quelque ministère jusqu'en 1893, lorsqu'il fut nommé Lieutenant-Gouverneur de Québec.

Lundi, le 13 juin, à 1 heure de l'après-midi, entouré de sa famille et muni des secours de la religion, il s'éteignait paisiblement.

Il était le plus grand tribun de son temps.

Les drapeaux flottaient à mi-mat, en cette ville, sur tous les édifices publics.

Conseil de Ville

10 juin 1898.

Présents: Son Honneur le Maire, MM. les échevins S. T. Duclos, L. P. Morin, Ed Labonté, Jos. Morin, O. Brodeur, Joseph Chenette, D. Dumaine, J. N. Lemieux et J. Leduc.

Lecture et approbation des minutes des séances du 3 et 4 juin.

Ouverture des soumissions pour charbon. Deux soumissionnaires offrent du charbon pour \$3.65, \$3.95, \$4 la grosse tonne. Ces soumissions sont référées au comité de l'Aqueduc.

Une lettre du Dr Villeneuve, surintendant médical de l'Asile St-Jean de Dieu, de Montréal, occupe l'attention du Conseil. Il s'agit de l'internement d'urgence de Madame Richard, de cette ville, faite irrégulièrement, sans la demande ni l'assentiment du Conseil. Résolu de continuer la correspondance avant de signer les documents réguliers.

La requête de David Martin, offrant ses services comme ingénieur mécanicien. Laisée sur la table.

Lue une requête de la Société Philharmonique offrant de donner deux concerts par mois au kiosque, pour le prix de \$100 et priant le Conseil, s'il accepte cette proposition, de payer ce montant aux Révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu, comme souscription de cette société au fonds de secours dans le désastre qu'elles viennent d'éprouver.

M. S. T. Duclos fait motion secondé par M. Jos. Morin que la somme de \$100 soit allouée à chacune des bandes pour chacune deux concerts par mois, à la condition de jouer lors des demandes nécessaires de la corporation, et que la somme accordée à la société Philharmonique soit versée au fonds de secours de l'Hôtel-Dieu conformément à sa demande. Agréé unanimement.

Le rapport des experts nommés pour vérifier le compte des travaux extras exécutés par MM. Arbour, dans la construction du nouvel Aqueduc est renvoyé à une nouvelle expertise qui sera faite par deux ingénieurs civils et M. Frs Renaud, avec instruction de faire rapport le plus tôt possible.

La requête des Sœurs de l'Hôtel-Dieu demandant l'exemption des charges de l'eau, pour leurs maisons de l'Hôpital et de l'Ourvoir, est remise à la prochaine séance, afin de permettre à quelques conseillers d'étudier à fond la question et en arriver à une décision unanime sur cette demande.

Cette exemption de charge pour l'eau est demandée comme contribution au fonds de secours pour aider les religieuses à relever les ruines de leur Métairie incendiée en mai dernier. L'opinion du Conseil est partagée sur quatre manières différentes de leur venir en aide: 1o en leur accordant cette remise pour 5 ans; 2o en leur accordant un aide pécuniaire de \$1,000 immédiatement; 3o en leur votant \$340 par année, pendant 5 ans, ce montant représentant les charges annuelles pour l'eau; 4o en leur votant chaque année \$340 pour la même fin, laissant la responsabilité de ce vote annuel à chaque conseiller qui fera partie du

Conseil d'année en année, et ne pas les rendre responsables d'une décision prise d'avance.

La demande d'un bonus de \$7,500 faite par la Cie du chemin de fer Granby et St-Hyacinthe est référée de nouveau au comité du Conseil.

La requête de M. Jos. Gosselin demandant le transport de la licence de M. Arthur Flibotte, est accordée.

La question du redressement de la rue St-Pierre qui est devant le conseil depuis assez longtemps est référée à l'avocat de la corporation pour savoir le coût des diverses méthodes de procédure dans ces matières.

Divers comptes, pour diverses sommes, dus à diverses personnes sont alors passés à l'inspection et à l'approbation d'une façon sommaire et expéditive.

Le compte de la compagnie d'éclairage est le seul qui ait nécessité une division.

M. Chenette fait motion secondé par M. Dumaine que le compte soit payé déduction faite des lumières qui ont fait défaut durant le mois de mai, d'après le rapport des officiers de police et se montant à \$24.93

M. Jos. Morin fait motion en amendement secondé par M. J. N. Lemieux que le compte soit payé sans réduction Pour 3, contre 7. La motion principale est adoptée sur la même division.

M. le Maire soumet au Conseil la correspondance qui s'est faite au sujet d'une demande probable de bonus par un certain M. Bennett, de Philadelphie, qui se propose d'établir dans notre province une fabrique de verreries et de miroirs, et d'exploiter le gaz naturel qu'il croit exister dans notre circuit d'après le rapport des géologistes qui ont fait des études spéciales en différents temps.

M. le Maire est prié de compléter la correspondance et d'inviter ce M. Bennett et M. Chas Nelson qui a suscité cette correspondance à venir à St-Hyacinthe rencontrer le Conseil, expliquer ses vues et arriver à une entente sur le sujet.

Nous avons toujours cru et nous croyons encore qu'il existe du gaz naturel en quantités exploitables dans nos environs, sinon dans notre ville même. Il s'agit de constater la chose en perforant un puits artésien comme il en existe des centaines dans la Pensylvanie, ce qui coûterait de quatre à cinq mille dollars.

Deux compagnies fortes et capables de conduire ces entreprises existent déjà à St-Hyacinthe. Il s'agit de risquer quelques dizaines de cents dollars pour très probablement découvrir une source de revenus considérables pour les entrepreneurs et de progrès incalculables pour notre cité

Faudra-t-il que des étrangers viennent nous enlever cette mine? Lorsque l'on a 25, 50 ou 100 mille dollars dans une entreprise pour produire la force motrice ou de l'éclairage, il devrait se trouver assez d'esprit d'entreprise pour faire des sondages qui sûrement rapportent des millions.

Ce M. Bennett, de la Pensylvanie, sent qu'il y a du gaz naturel ici, il va venir, et nous serions étonné si avant 6 mois, nos grandes usines ne lui payent pas

des centaines de dollars par mois pour le gaz qui fera produire la vapeur dont ils ont besoin.

Le Conseil prit ensuite une très importante décision, sur motion de M. S. T. Duclos, secondé par M. J. N. Lemieux, savoir: d'acheter du tuyau de 14 pouces de diamètre pour connecter l'Aqueduc nouveau avec le service de la rue Girouard, de faire exécuter les travaux immédiatement, afin de compléter le circuit du service, éteindre les feux au vieil aqueduc, d'y installer un gardien qui pourra faire fonctionner les deux pompes qui resteraient là lorsque l'engin qui les fera mouvoir aura été connecté avec le service de la vapeur au Granite Mills

De la sorte, lorsque tous les travaux seront terminés, la grosse pompe du vieil Aqueduc transporté et installé au neuf, nous aurons le service de 3 pompes, pour fournir l'eau à la ville, pouvant se remplacer l'une et l'autre au cas d'accident.

Plusieurs autres affaires moins importantes sont renvoyées à la prochaine séance.

Le Conseil s'ajourne à vendredi, le 17 juin, à 8 hrs du soir.

Pour l'Hôtel-Dieu

(Du Courrier)

Il y a quelques mois, nous plaçons sous les yeux de nos lecteurs des chiffres qui prouvaient trop clairement l'état précaire des finances de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Nous nous souvenons que ce fut toute une révélation pour tant de bonnes gens qui croient toujours voir déborder la caisse des communautés religieuses.

Aujourd'hui, nous empruntons à notre confrère de la Tribune un excellent article, que nous reproduisons dans une autre colonne; et nous tenons à le signaler tout spécialement à l'attention publique.—On y résume très bien la situation financière de l'Hôtel-Dieu, et on fait voir parfaitement les conclusions pratiques qui s'en dégagent pour la ville.

Qu'on nous permette d'y ajouter un mot et de faire un petit calcul.

Il y a présentement à l'Hôtel-Dieu 109 pauvres et orphelins, de St-Hyacinthe et de la banlieue. D'après l'état de comptes qui fait l'objet de l'article de notre confrère, et qui couvrirait toute l'année finissant le 30 juin 1897, les Sœurs de Charité recevaient de St-Hyacinthe, par dons des parents et par bazar, la somme totale de \$1316.35: soit une moyenne de \$12.08 par tête, par année.

Maintenant, évaluons un peu le service que ces 109 malades et orphelins ont reçu des religieuses, en cette seule année fiscale 1896-97. Pour n'être pas exigeant fixons la pension et l'habillement l'éducation des enfants et le soin des malades, à \$4 par mois.—Est-ce trop, \$4 par mois? Qui voudrait s'en charger à ce prix-là?

Eh bien, si on eût donné aux sœurs au moins ce ridicule traitement, pour chacun de nos 109 pauvres, elles en auraient toujours bien réalisé \$436 par mois, et, dans l'année, \$5,232. Or, elles n'ont reçu en tout et partout que \$1,316 et quelques centins. Donc

même en prenant pour base ce chéti \$4 par mois, les Sœurs ont encore fait à St-Hyacinthe, en la seule année 1896-97, un cadeau de trois mille neuf cent seize piastres.

Voilà ce que St-Hyacinthe a reçu de ses religieuses hospitalières en une seule année!

Comment s'y prennent-elles pour opérer ces merveilles?— C'est le secret de leur ingénieuse pauvreté, de la charité qui consume avant le temps leurs vies dans les veilles et le travail, du désintéressement qui les fait suppléer aux insuffisances de la charité publique jusque par leurs dots et leurs héritages, quand elles ont quelque petit patri-moine.

Ce ne sont donc pas les Sœurs qui s'enrichissent à faire le bien, mais c'est nous qui avons tout le bénéfice, puisque ces pauvres seraient à la charge du public si la charité religieuse n'était pas là pour les recueillir.

Et elles nous paient pour nous rendre ce service!

En vérité, elles nous paient trop cher. Et si nous avions à faire quelque reproche à l'article du confrère qui a occasionné nos réflexions présentes, nous dirions qu'il ne va pas assez loin dans la voie des suggestions aux administrateurs de notre trésor. Assurément, "outre un octroi généreux, une exemption de taxes d'eau pour dix ans sera favorablement accueillie par tous les citoyens bien pensants de St-Hyacinthe." — Nous disons plus.

Dans les circonstances présentes, "un octroi généreux" serait un simple acte de charité que la ville doit à l'immense malheur d'une de ses principales institutions. Mais quand les conditions de l'Hôtel-Dieu et sa position devant St-Hyacinthe sont telles qu'elles nous sont aujourd'hui démontrées, une exemption de taxes d'eau n'est que le paiement d'une dette de reconnaissance, qu'un acte d'équité; nous dirions volontiers de réparation. Et cette exemption doit être, non pas pour 5 ans, non pas pour 10 ans, mais sans limite de temps.

Quand l'Hôtel-Dieu sera devenu riche, ou que St-Hyacinthe ne lui devra plus rien, il sera encore temps de remettre la taxe en vigneur.

Carranza et Dubosc

Ottawa, 10.—Les nouvelles télégraphiques d'Ottawa, hier, disant que le gouvernement avait décidé d'expulser MM. Dubosc et Carranza, sont sans fondement. On admet maintenant, dans les cercles officiels, après avoir consulté soigneusement la loi, que le gouvernement n'a pas le droit de les expulser du pays. Ce pouvoir est réservé au parlement, qui l'exerce au moyen d'un acte spécial. En Angleterre, depuis 1843, il a été décidé qu'à défaut de l'autorité parlementaire, le droit d'expulsion n'existe pas. Environ vingt actes différents ont été passés pour donner cette autorité à la couronne au sujet de certaines classes particulières de délinquants, mais ces mesures n'étaient que pour un temps limité et sont devenues caduques.

Si les deux espagnols ont employé des gens au Canada pour servir comme espions aux Etats-Unis, ils ont enfreint la loi du recrutement étranger et peuvent être poursuivis. Le gouvernement peut leur intimer que s'ils restent, ils seront poursuivis et que s'ils préfèrent partir on ne prendra pas de poursuite contre eux. Mais ils peuvent choisir de rester et de répondre aux accusations portées contre eux devant les cours de justice.

Commission Internationale

Washington, 10. — Le président McKinley est à préparer un message au Congrès pour recommander une allocation afin de défrayer les dépenses d'une commission qui sera nommée d'après les termes du protocole signé la semaine dernière pour le règlement de toutes les difficultés entre les Etats-Unis et le Canada.

La Commission se composera de dix membres: cinq nommés par la Grande-Bretagne, cinq par les Etats-Unis. D'après les termes du protocole, les commissaires considéreront toutes les questions pendantes entre les gouvernements britannique et américain, mais comme toutes concernent le Canada, la majorité des membres britanniques sera des représentants du Dominion.

Deux des commissaires américains seront John W. Foster, secrétaire d'Etat, et John A. Lason, l'avocat de la réciprocité dans ce pays.

La commission se réunira à Québec.

Les premières questions qu'étudiera la commission seront la frontière de l'Alaska, les pêcheries de phoques, le tarif de la réciprocité et les pêcheries côtières.

A propos de notre presse

Du *Moniteur Acadien* :

"Depuis une couple de semaines, le *Courrier des Provinces Maritimes*, de Bathurst, paraît moitié français moitié anglais. Au point de vue pécuniaire, le confrère a peut-être fait une excellente affaire. A ses lecteurs acadiens, viendront sans doute se joindre plusieurs centaines d'abonnés anglais. Mais à un autre point de vue, au point de vue de l'avenir de la langue française dans nos provinces maritimes, l'introduction du système bilingue dans la presse acadienne est un pas qui nous paraît être d'une opportunité douteuse, pour ne pas dire un danger. Ce mélange d'anglais et de français dans le journal appelle des temps où l'on se dispensera facilement de l'une ou l'autre des deux langues ainsi mises en rapport, et les circonstances font prévoir, hélas! que ce n'est pas la langue anglaise qui cédera la place à la langue française.

"L'histoire de la presse française en Louisiane fournit à ce propos une leçon qu'il serait sage de ne point mépriser. Des journaux furent d'abord publiés entièrement en français, qui devinrent dans la suite moitié français moitié anglais pour finir par ne plus paraître que dans la langue anglaise. Aussi la langue

française a-t-elle cessé d'être officielle dans cet état de la république américaine, lequel fut autrefois peuplé en entier par des Français ne sachant point d'autre langue que celle qu'ils apportèrent du sol chéri de la belle France.

"L'histoire se répète, nous enseigne l'expérience, et ce qui est arrivé en Louisiane pourrait se répéter en Acadie. A nous de faire de telle sorte qu'il en soit autrement."

Parlement Fédéral

Ottawa, 8

A l'ouverture de la séance, ce matin, sir Wilfrid Laurier a demandé à la Chambre de voter une résolution exprimant son regret à l'occasion du prochain départ de lord et lady Aberdeen. Le premier ministre a profité de l'occasion pour faire l'éloge du gouverneur-général.

M. Foster a secondé la résolution qui a été adoptée aux applaudissements unanimes de la Chambre.

M. Foster a demandé si le gouvernement entend voter maintenant une aide à la compagnie du pont de Québec ou s'il est vrai qu'après la session il adoptera un ordre en conseil promettant une subvention à la compagnie.

Sir Wilfrid Laurier n'a pas voulu répondre à ces questions. J'ai déjà déclaré, dit-il, que je suis en faveur du pont de Québec et d'une subvention raisonnable par le gouvernement fédéral pour aider l'entreprise.

J'ai la certitude que le pont sera construit. Sir Wilfrid Laurier a terminé en demandant à M. Foster s'il est favorable ou non au pont de Québec.

L'ex-ministre des finances a prudemment refusé de répondre.

Ottawa, 9.

La pièce de résistance à la séance d'hier après-midi a été la résolution par laquelle M. Fielding propose de payer une somme de \$300,000 à la province du Manitoba pour le soutien des écoles de cette province, cette somme devant être prise sur les deniers fédéraux formant le fonds d'écoles pour la province du Manitoba.

Le solliciteur général Fitzpatrick a soumis, la nuit dernière, aux Communes, la résolution au sujet de la loi de franchise électorale.

Le débat sur cette résolution a été ajourné à aujourd'hui.

La Chambre a voté une grande partie des estimés supplémentaires, puis s'est ajournée vers une heure et demie ce matin.

Ottawa, 10.

La Chambre a discuté durant une bonne partie de la séance d'hier après-midi les amendements faits au bill du cens électoral par le sénat. L'Hon. Chas Fitzpatrick a disséqué ces amendements clause par clause. Il a démontré qu'ils avaient été préparés par des gens qui n'ont jamais compris et ne comprendront jamais le fonctionnement d'une loi électorale. Ces amendements sont absolument impraticables.

Le Sénat n'a absolument rien

à voir dans la manière dont doivent être élus les représentants du peuple. La Chambre des Communes est la maîtresse exclusive de ses franchises électorales. Le peuple qu'elle représente s'est prononcé directement sur cette question aux élections de 1896. L'abolition de la loi du cens électoral de 1885 était depuis dix ans l'un des principaux articles du programme du parti libéral.

Durant la session actuelle, l'une des premières questions que la Chambre fut appelée à discuter fut précisément celle du cens électoral. Les représentants du peuple ont approuvé la politique du gouvernement par une grande majorité. Ils se sont précisément prononcés sur les amendements du sénateur Miller; car sir Chs. Tupper a lui-même proposé ces amendements à la Chambre des Communes. La majorité des représentants du peuple a rejeté ces amendements.

La Chambre a de nouveau rejeté les amendements du sénateur Miller en adoptant la motion présentée hier par M. Fitzpatrick.

Que fera maintenant le Sénat? Le projet de loi de M. Fielding, concernant le fonds des écoles du Manitoba qui a fait avant-hier l'objet d'une longue discussion a été adopté hier après-midi en 3ème délibération.

La Chambre a disposé hier après-midi de tous les bills du gouvernement qui restaient à l'ordre du jour. Elle s'est ensuite formée en comité général des subsides pour étudier le budget supplémentaire de 1899.

Il ne reste plus devant la Chambre que le budget supplémentaire de 1899 et tout fait prévoir qu'on en aura fini ce soir. De sorte que s'il ne survient pas d'incident imprévu, la prorogation pourra avoir lieu demain.

SENAT

Ottawa, 11.

Le Sénat est revenu à de meilleurs sentiments. Sir Mackenzie Bowell a annoncé hier que la Chambre Haute n'insistera pas sur l'amendement du sénateur Miller à propos de la loi du cens électoral.

La crainte a été dans ce cas, comme dans bien d'autres, le commencement de la sagesse. La majorité tory du Sénat a compris qu'il lui était impossible de se mettre impunément en lutte avec la volonté populaire si clairement exprimée par ses représentants dans la Chambre des Communes.

Le *dead lock* entre les deux branches du Parlement est donc terminé.

Le bill de M. Fitzpatrick abolissant l'acte du cens électoral de 1885 a été adopté hier soir, sans les amendements du sénateur Miller.

Ottawa, 11.

Le Sénat a rejeté ce matin par un vote de 28 contre 7, la proposition du gouvernement d'accorder aux écoles du Manitoba, un acompte de \$300,000 sur le fonds à leur disposition formé par la vente des terres fédérales et déposé entre les mains du gouvernement fédéral. Au cours

de la discussion, M. Mills a montré que ce fonds en ce moment s'élevait à la somme de \$700,000 et augmentait continuellement par la vente des terres.

La proposition du gouvernement n'est pas de détruire ce fonds, ni de le remettre en entier à la disposition de la province, mais simplement de lui accorder une avance de \$300,000 à un moment où elle en aura besoin pour aider les écoles catholiques.

La Chambre des Communes n'a pu encore terminer ce matin le vote des crédits supplémentaires. Elle terminera cette besogne cet après-midi, et entrera ensuite en concours sur tout le budget, régulier et supplémentaire.

La prorogation officielle des Chambres par lord Aberdeen est fixée à lundi après-midi à trois heures.

Ottawa, 14.

La troisième session du huitième Parlement du Canada a été prorogée hier après-midi.

La cérémonie a été rendue plus intéressante encore par la présentation d'adresse des deux Chambres à Lord Aberdeen, à l'occasion de son départ prochain du Canada et d'un riche service à dîner en fine porcelaine à Lady Aberdeen.

Le bill des subsides a été adopté, puis la Chambre s'est ajournée à 1 h. 15.

A 3 heures, le Sénat ajournait.

Quelques minutes après, les canons de la pointe Napean annonçaient l'arrivée du gouverneur du Canada.

Lord et Lady Aberdeen occupaient une voiture de gala, traînée par quatre chevaux noirs superbement harnachés et conduits par quatre grooms et valets de pied.

L'Huissier de la Verge Noire somma les Communes de se rendre au Sénat.

Lord Aberdeen a alors prorogé le parlement fédéral. Voici le texte de son discours :

Honorables Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes.

Je suis heureux de pouvoir vous dispenser de siéger davantage au Parlement.

Bien que toutes les mesures que l'intérêt public semblait demander et sur lesquelles j'ai appelé votre attention, au commencement de cette session, n'aient pas été adoptées concurremment par les deux chambres du Parlement, je vous félicite de la législation très importante qui a été le résultat de vos délibérations, et particulièrement de l'acte de plébiscite et du nouvel acte de franchise qui, on l'espère avec confiance, opérera d'une façon satisfaisante dans toutes les parties du Canada.

Je me réjouis d'avoir eu la bonne fortune d'être le témoin de l'amélioration des relations entre le Canada et la république voisine, et je prévois avec beaucoup de satisfaction les grands avantages qui résulteront du règlement des nombreuses questions qui ont causé de l'irritation. Messieurs de la Chambre des Communes.

Je vous remercie des fonds que vous avez votés avec libéralité pour le service public.

Honorables Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes,

Je désire maintenant exprimer vivement l'espoir que les travaux de la session contribueront matériellement à la prospérité du pays. Je ne puis oublier que cette occasion est la dernière où j'aurai le privilège de vous adresser la parole, de ce fauteuil, comme représentant de la souveraine.

En vous adressant un cordial adieu je dois vous remercier chaleureusement de l'adresse que vous voulez me présenter à l'occasion de mon départ, adresse pleine de sentiments de loyauté pour la reine et de bienveillance à mon égard, et qui — j'en suis officiellement informé — a été unanimement adoptée par les deux Chambres du Parlement. Cette adresse sera toujours pour moi un témoignage et un souvenir précieux de mon séjour parmi vous. Enfin, je désire exprimer mes meilleurs souhaits pour votre bonheur personnel et pour les grands intérêts qui vous sont confiés.

Après la cérémonie de la prorogation et après que Lord Aberdeen eut donné la sanction royale aux bills passés durant la session, sir Alphonse Pelletier s'avança au pied du trône et lut l'adresse conjointe des deux Chambres à Lord et Lady Aberdeen.

Sir James Edgar, Orateur des Communes, lut la même adresse en anglais.

Lord Aberdeen répondit en termes appropriés.

Puis le sénateur Allan, ex-orateur du Sénat, présenta à Lady Aberdeen en témoignage d'estime et de reconnaissance un service à diner en fine porcelaine comprenant 204 morceaux. Le cadeau était accompagné d'une adresse brève mais bien tournée.

Lady Aberdeen, visiblement émue, exprima toute sa gratitude et le plaisir que lui causait ce don des législateurs, d'autant plus précieux à ses yeux qu'il est essentiellement canadien et lui rappellera les cinq années toutes de bonheur qu'elle a passées sur la terre bénie du Canada.

Il y eut ensuite réception dans les salons de sir Alphonse Pelletier où leurs Excellences donnèrent la main aux députés et aux sénateurs assemblés.

La Guerre

Le bombardement de Caimanera. Les insurgés ont prêté leur appui aux Américains. Un certain nombre de soldats d'infanterie de marine ont débarqué à cette endroit.

Il est très probable qu'une grande partie de l'armée d'invasion débarquera à Caimanera qui sera la base des opérations militaires dans la partie orientale de Cuba.

Ni le lieutenant Hobson, ni ses héroïques compagnons n'ont été blessés pendant le bombardement du fort Morro ou ils étaient enfermés.

M Chauncey Depew déclare qu'une alliance entre les Etats-Unis et l'Angleterre est impossible. "Les cœurs américains ne sont pas avec l'Angleterre, dit-il, mais avec la France."

Londres, 10.—Des dépêches reçues de Paris et Madrid disent qu'il est rumeur que la garnison espagnole à Manille, craignant d'être massacrée par les insurgés, s'est rendue aux américains.

New-Port, 10.—Une dépêche spéciale de Tampa, dit :

"Les représentants militaires de l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, la Norvège, la Suède et du Japon sont ici avec l'armée des Etats-Unis. Ils accompagneront les troupes à l'île de Cuba. Les marines d'Autriche et d'Angleterre sont aussi représentées"

New-York, 10.—Une dépêche de Washington dit :

"Il ne semble pas y avoir de doute maintenant que le général Cappinger est désigné pour commander l'expédition à Porto Rico. Quant à sa nomination comme gouverneur de l'île, l'opinion est actuellement divisée, car il est catholique romain et les insulaires sont presque totalement de cette division. Son choix serait donc considéré en certains quartiers comme un bon acte politique de la part du président"

Dernières nouvelles. — La lutte est commencée sur le sol même de Cuba et s'il faut en croire les dépêches les étoiles n'ont pas réussi au gré de leurs désirs, et même qu'ils ont dû leur salut aux canons de la flotte.

Les bataillons américains attendent 15,000 hommes de renfort avant de pouvoir se dire installés sur le sol de Cuba. 10,000 hommes formaient le 1er détachement sur mer. Rien de nouveau, beaucoup de coups de canon, et peu d'effets tangibles. Ça sera plus long qu'on n'osait le croire.

Une dépêche américaine cependant réclame une grande victoire pour les américains. Plus tard nous saurons la vérité.

Mgr Bruchési

A un consistoire secret du 24 mars dernier, M. Leclerc, directeur du collège canadien à Rome a reçu, en sa qualité de procureur de Mgr Bruchési, le pallium accordé à Sa Grandeur par le Souverain Pontife. Mgr l'archevêque a fixé au jour anniversaire de sa consécration épiscopale les cérémonies de la remise solennelle de cet ornement sacré apporté de Rome par le Révd P. Gonthier, de l'ordre des Frères prêcheurs.

L'imposition du pallium aura donc lieu le 8 août prochain. Elle se fera dans l'Eglise Notre-Dame, de Montréal, à 10 heures.

Sa Grandeur recevra des mains de Mgr Duhamel, l'archevêque d'Ottawa, l'insigne d'honneur et de juridiction qu'elle devra porter ensuite à toutes les fêtes solennelles.

Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke, prononcera le sermon de circonstance.

MARIAGE

M. Jules Richard, a épousé, mardi matin, à St Jean-Baptiste de Sherbrooke Est, Melle Régina Royer, fille unique de M. J. P. Royer. M. l'abbé H. O. Chalifoux, V. G., a présidé à la cérémonie religieuse qui a eu lieu à 7 heures dans la matinée. L'église était bien décorée et le chant et la musique ont été à la hauteur de la circonstance.

Nominations

Par arrêté en conseil, en date du 2 juin 1898, de révoquer la nomination des personnes du comté de Bagot, faisant partie de la commission de la paix du district de St-Hyacinthe, en date du 21 novembre 1882 en vertu de l'article 2564 des S. R. P. Q., et que les personnes dont les noms suivent du comté de Bagot soient ajoutées à la dite commission de la paix, savoir :

Joseph Emery Phaneuf, Dr J. E. Michaud, Ls Gendron, Adélar Blanchard, Ls Fontaine, Julien Blanchard et Emery Lafontaine, de St-Hugues; Frs Plante, J. F. Régis Hérad, Upton Brunelle, Ls St Laurent et Charles Allard, de St-Simon; Michel Archambault, Napoléon Houle, Ls Chicoine, Jacques Beaudry, Bruno Lamontagne, fils, Laurent Leclair et Timothée Tétrault, de St Dominique; Médard Desmarais, Eugène Jodoin et Sinaï St-Amour, de Ste-Christine; Calixte Beaudry, Ls Bibeau, fils, et J. B. Dufault, de St-Nazaire; John Laprés, Damase Grégoire, Authime Benoit, Wilfrid Phaneuf et Arsidas Lemoine Dion, de St-Théodore d'Acton; P. H. Bernier, M. D., Anthime Desmarais, E. A. Daclos, M. D., L. M. Morin Mathias Gauthier, Thadée Legros, Joseph Marin, Isidore Poiré et Alfred Gaudette, de St-Pie, Augustin Meunier, Joseph Chicoine et Damase Fontaine, de St-Liboire; Damase Ouelletto, Victor Roy et Damase Trotter, de Ste-Hélène; Michel Desautels, Adolphe Lussier et Joseph Léveillé, de Ste-Rosalie; Alfred St-Amour, Pierre St-Amour, et Pierre Guertin, de Acton Vale; Napoléon Ovide Fortin, Joseph Pilon, Pierre Lavoie, Arthur Bissonnette, Antoine Cabana, fils, Euclide Gagnon, de St-Ephrem d'Upton; Séraphin Gauthier, Ambroise Gauthier et Henri Dorais, du village d'Upton.

Goderich.—L'église St Pierre est complétée. On a posé les 3 dernières vitres colorées représentant St Antoine de Padoue, donné par Mad. Hogan, St Michel Archange, par Mad. McCarthy et la vision de St Dominique, par P. Nugent, Ecr. C'est splendide.

—Il y aura un Garden Party, sous l'auspice des Dames le 23 courant, sur les terrains de W. S. Kiely, Esq. La fanfare marine fournira la musique.

L'Enseignement Primaire

Avec le numéro de juin, cette publication terminait sa 19e année d'existence. Le 1er septembre prochain, (après les vacances) elle commencera sa 20e année. Voici comment elle annonce à ses nombreux lecteurs ses espérances en l'avenir.

"Et cette vingtième année, l'Enseignement Primaire la commencera sous les plus heureux auspices. A la dernière séance du comité catholique du conseil de l'Instruction Publique, les membres de ce corps éminent, à l'unanimité, ont reconnu à notre revue le caractère d'une œuvre nationale. Sur proposition de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, appuyé par l'honorable M. G. Ouimet, \$500 nous ont été accordés pour nous aider à payer une partie des dépenses encourues à l'occasion de la transformation de l'Enseignement Primaire. De plus, le comité catholique, avec l'assentiment d'un des membres les plus en vue du gouvernement de Québec, l'Hon. M. Archambault, a adopté une résolution recommandant fortement au Cabinet Provincial de prendre les mesures nécessaires afin que l'Enseignement Primaire soit adressé gratuitement à tous les membres laïques du corps enseignant."

Nous souhaitons d'avance le plus grand succès à cette utile revue.

Excursion

Les 27 et 28 juin, la Cie du Grand Tronc émettra des billets d'excursion pour Ottawa et la Ferme Expérimentale à des prix réduits. Acton-Vale, Upton et St Hyacinthe, \$2 aller et retour. St Jean, Laprairie, \$1.75, bons pour revenir à St Hyacinthe, Acton, etc, le 30 juin.

C'est une rare occasion de faire un beau voyage utile et agréable et à bon marché.

Tapisserie

Vous trouverez à la librairie E. H. Richer & Fils, un immense assortiment de tapisseries et rideaux. Nous venons d'acheter un stock de faillite qui nous permet de vendre à des prix, défiant toute compétition.

Une visite à notre établissement vous convaincra que nous n'exagérons pas quant à la quantité de nos patrons et la modicité des prix.

E. H. RICHER, & Fils.

Au Manitoba

Les excursions à bon marché au Manitoba, commenceront le 28 juin, pour se continuer les 13 et 19 juillet. Trois excursions à 3 diverses dates.

Les billets sont bons pour revenir comme suit :

Partant le 28 juin, revenant le 27 août; le 13 juillet, revenant le 12 septembre; le 19 juillet, revenant le 17 septembre.

Pour: Deloraine, Reston, Estevan, Binscarth, Moosomin, Winnipegosis, \$28;

Pour: Regina, Moosejaw, Yorkton, \$30;

Pour: Prince Albert, Calgary, \$35. Pour: Red Deer, Edmonton, \$40.

Pour plus de détails, voir les agents et au bureau de M. A. Mathieu.

Obituaire

La paroisse de St Damase vient d'être plongée dans le deuil, par la mort prématurée de madame Marchessault, femme chrétienne, épouse dévouée, mère chérie, et paroissienne charitable.

Le 14 du courant, elle rendait sa belle âme à Dieu, laissant son tendre époux, ses chers enfants et ses parents dans l'affliction.

Madame Eugénie Lamarche épouse de M. Z. T. Marchessault, N. P., était âgée de 49 ans 7 mois.

Ses funérailles ont lieu ce matin à 9 hrs, à St Damase. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nous prenons une large part au chagrin de la famille si sensiblement éprouvée.

Un beau témoignage

On écrit à la Patrie:

"Les MM. Casavant frères, facteurs d'orgues de cette ville, dont la réputation n'est plus à faire, ont actuellement une dizaine d'hommes employés à installer un magnifique orgue électrique à la Cathédrale Anglaise de Montréal. L'inauguration de cet orgue aura lieu le 19 juin courant.

"Les MM. Casavant ont actuellement dans leurs ateliers plusieurs orgues en voie de construction. Parmi ceux dont j'ai pu me procurer les noms je vois qu'il y en a un pour l'Eglise d'Halifax, N. E., Sarnia, Ont., et un autre pour l'église St Patrice d'Ottawa."

"Le Monde Musical de Paris dans son numéro du 15 mai dernier, contient quelques lignes à l'adresse de MM. Casavant, qui ne sont certainement pas à dédaigner, car le tout rejait sur le Canada. Voici ce que dit ce journal, en parlant du retour des artistes parmi lesquels se trouvait M. Guillemant, organiste de Paris, qui a fait dernièrement une tournée à travers l'Amérique:

"Pour ce qui concerne la valeur des orgues, M. Guillemant nous a fait remarquer que les églises américaines étaient généralement de dimensions assez restreintes, il n'y a pas trouvé d'instruments ayant la grande puissance, l'ampleur de sonorité et toutes les ressources des instruments de facture française. Quant aux orgues électriques, seules celles construites par MM. Casavant frères, les habiles facteurs de St Hyacinthe, lui ont donné une réelle satisfaction."

"La mère et les quatre bébés se portent bien." C'est la formule qu'a dû employer un menuisier de Foggia, en Italie, lorsqu'il a ces jours derniers annoncé à ses amis l'heureux événement qui lui a donné quatre jumeaux.



Le Grand-Tronc.

Montréal, 30 Mai, 1898.

ALLANT A RICHMOND.

	Express	Passagers	Local	Passager	Express
Montréal...	7 50	4 00	5 30	8 30	
St-Lambert...	8 10	4 20	5 50	8 51	
Belœil.....	8 40	4 53	6 21	9 21	
St-Hilaire...	8 43	4 56	6 24	9 24	
Ste-Madeleine	8 54	5 10	6 35	9 35	
St-Hyacinthe	9 10	5 39	6 50	10 00	
Britannia M.	5 48				
St-Liboire...	9 30	5 55			
Upton.....	9 38	6 03			
Acton Vale	9 50	6 18		10 45	
Richmond...	10 45	7 20		11 45	
Sherbrooke...	11 35	8 12		12 50	
Danville....	11 40	8 28		1 03	
Arthabaska	11 58	8 40		1 48	
Lévis.....	2 10	10 40		7 30	
	P. M.	P. M.		A. M.	

Le samedi, le Train Local laisse Montréal à 1.45 P. M. au lieu de 5.30

ALLANT A MONTRÉAL

	Express	Local	Passagers	Passager	EXPRESS	Passager
Lévis.....	12 15				7 30	7 35
Arthabaska	2 46				9 31	9 59
Danville...	3 25				10 07	10 42
Sherbrooke	3 01				7 40	8 25
Richmond...	4 00				8 35	10 35
Acton Vale	4 45				9 24	11 30
Upton.....	4 56				9 38	11 44
St-Liboire...	5 02				9 44	11 50
Britannia M.					9 48	11 55
St-Hyacinthe	5 30	7 30	10 04	12 10	5 27	
Ste-Madeleine	5 45	7 42	10 20	12 27		
St-Hilaire...	5 56	7 55	10 34	12 40	6 00	
Belœil.....	5 59	7 59	10 37	12 43	6 03	
St Lambert.	6 30	8 30	11 10	1 15	6 40	
Montréal...	6 50	8 50	11 30	1 35	7 00	
	P. M.	A. M.	A. M.	P. M.	A. M.	

LE PACIFIQUE CANADIEN

15 oct. 1897.

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours excepté le dimanche.

8.15 A. M. Express de St Guillaume avec connexions suivantes: A Farnham: —pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre; pour Sherbrooke &c. Montréal—A Montréal: —pour Ottawa, Sault Ste-Marie, St-Paul, Minneapolis et tous les points des Etats de l'Ouest par la "S. O. O. Line."

4.15 P. M. Train Mélé de St-Guillaume, faisant les connexions suivantes: —A Farnham—pour Newport, Manchester, Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre. Sherbrooke, St-Jean N. B., Halifax, N. E., et tous les points des Provinces Maritimes. Bedford, Stanbridge, &c. A Montréal: —pour Québec, Ottawa, Port Arthur, Winnipeg, Vancouver et tous les points de la côte du Pacifique, pour Toronto, Detroit, Chicago et tous les points des Etats de l'Ouest et du Sud.

12.05 P. M. Train Passager de Stanbridge, pour St-Guillaume et les Stations intermédiaires.

7.50 P. M. Trains passager de Montréal, Stanbridge pour St-Guillaume et Stations intermédiaires.

Pour horaires (time tables), service des chars dorciors et autres informations, s'adresser à n'importe quel agent du Chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bureau des Billets à St-Hyacinthe. A. PERRAULT, Agent de la Station.

Chemin de fer du Comté de DRUMMOND

Entre St Hyacinthe et Nicolet.

1er Octobre 1894.

	Pour l'Est.	Pour l'Ouest
St. Hyacinthe....	5.45 P.M.	10.00 A.M.
St. Rosalie.....	5.50	9.50
St. Héléne.....	6.18	9.21
Duncan.....	6.35	9.04
St Germain.....	6.47	8.52
rummondville....	7.05	8.40
St Cyrille.....	7.19	8.25
Carmel.....	7.28	8.16
Blake.....	7.33	8.10
Mitchell.....	7.38	8.05
St Léonard.....	7.56	7.49
St. Monique.....	8.14	7.31
Nicolet.....	8.30	7.15

Les trains marchent tous les jours, le dimanche excepté.

COMTES-UNIS

13 Mars 1898.

Sam	Pass.	Méle.	Stations	Méle.	Pass.	Sam
P. M.	A. M.	P. M.	Lais. Ar.	A. M.	P. M.	A. M.
3.00	6.00	2.00	Sorel.....	11.50	8.30	9.30
3.22	6.20	2.25	St. Robert.	11.23	8.09	9.08
3.33	6.30	2.40	St. Aimé....	10.54	7.59	8.50
3.42	6.40	3.00	St. Louis...	10.54	7.50	8.50
3.58	6.55	3.22	St. Jude...	10.36	7.41	8.36
4.09	7.05	3.32	St. Barnabé	10.25	7.33	8.28
4.22	7.30	3.47	St. Hy. Jct	10.08	7.15	8.18
6.50	8.55		Montréal...	8.00		
5.15	8.20	4.45	St. Hyacin.	9.10	7.10	8.15
5.37	8.45	5.10	St. Damase	8.45	6.31	7.40
6.00	9.00	5.37	Rougemnt.	8.10	6.16	7.23
6.08	9.10	6.08	Ste. Angé.	7.55	6.08	7.15
6.26	9.25	6.29	St. Grégre.	7.35	5.58	7.02
6.00	9.35	7.10	Iberville J.	6.45	5.50	6.50
7.40	9.40	6.45	do C.V.R.	7.20		6.45
7.15		7.25	Sabrevois...	6.30		6.15
7.30		7.40	Henryville.	6.15		6.00
8.30	12.00		Montréal...		1.30	
	P. M.	A. M.	P. M.	Ar.	Lais. A. M.	P. M.

Comité de secours

Souscription pour venir en aide aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu de St Hyacinthe, dans la reconstruction de la Métairie, jusqu'à ce jour :

L'Evêché, St Hyacinthe.....	\$1000
Le Séminaire ".....	500
Casavant & frère ".....	200
L'Evêché de Nicolet.....	100
Le Supérieur de St Sulpice, à Montréal.....	100
Le Curé de la Cathédrale, à St-Hyacinthe.....	100
M. le chanoine Beaudry, St-Hyacinthe.....	100
Les Sœurs du Précieux Sang, St-Hyacinthe.....	100
Les Sœurs de la Présentation, St-Hyacinthe.....	100
Un prêtre des Etats-Unis.....	100
Eusèbe Brodeur, St-Hyacinthe.....	100
La Banque de St Hyacinthe.....	100
Louis Côté, St-Hyacinthe.....	100
Banque des Cantons de l'Est.....	100
La Banque Nationale.....	100
La Société Philharmonique.....	100
M. le chanoine P. Z. Decelles, St-Hyacinthe.....	50
L'archevêque de Montréal.....	50
F. X. A. Boisseau, St Hyacinthe.....	50
Paquet & Godbout, ".....	50
Rév. M. Santenac, Roxton.....	50
Rev. M. Guy, Ste-Rosalie.....	50
J. Nault, St-Hyacinthe.....	50
Bernier & Cie ".....	50
A. Blondin ".....	30
Sœurs de St Joseph ".....	25
J. A. & M. Côté ".....	25
Séguin, Lalime & Cie ".....	25
O. Chalfoux & fils ".....	25
G. C. Dessaulles ".....	25
E. H. Richer ".....	25
Pagnuelo frères ".....	25
E. T. Corset Co ".....	25
Duc'os & Payan ".....	25
Geo. Côté ".....	25
Rév. M. Soly, ".....	25
S. Bourgeois & Gie ".....	25
Louis Gosselin ".....	25
Lussier & Gendron ".....	25
L. P. Morin ".....	25
Brousseau & Bergeron ".....	25
Rév. M. Meehan, Ware, Mass. Les Sœurs de l'Assomption, de Nicolet.....	25
Dr Eug. Turcot, St-Hyacinthe.....	20
F. X. Bertrand ".....	20
Gladu frères ".....	20
Dr Gaspard Turcot ".....	20
T. Noël ".....	17
A. Denis ".....	15
Dr L. N. Trudeau ".....	15
J. O. Guertin ".....	15
Louis Marin ".....	10
Mme F. X. Marin ".....	10
Alf. Lapalme ".....	10
Charles St-Jacques ".....	10
B. O. Bédard ".....	10
M. M. Provençal ".....	10
Jos. Noël ".....	6
G. Lessard ".....	5
Léon Palardy ".....	5
E. A. Marchildon ".....	5
Jos. Chartier ".....	5
J. P. Bazinet ".....	5
Jos. Morin ".....	5
Trahan & McNulty ".....	5
J. A. Letellier ".....	5
L. Beaudry ".....	5
E. R. Blanchard ".....	5
W. W. Pickett ".....	5
H. R. Blanchard ".....	5
Arbour & Frère ".....	5
Dr Cartier, Ste-Madeleine.....	5
Rév. M. J. Roy, Sorel.....	5
Frs Phaneuf, St-Hyacinthe.....	5
Un marchand ".....	3
F. Authier ".....	3
Jos. Chenette ".....	2
Oscar Jacques ".....	2
Jos. Guillet ".....	2
Michel Bousquet ".....	2
U. Beaunoyer ".....	2
Dr F. Desparts ".....	1
Arthur Maillette ".....	1
Marc Dupont ".....	1
Jos Leduc ".....	1
Meril Menard ".....	1
Narcisse Godbout ".....	1
C. Lacroix ".....	1
Antime Cadoret ".....	1
Nect. Beauregard ".....	1
Thos. Bernard ".....	1
N. Ménard, marchand ".....	1
H. Vineberg ".....	1
J. C. Brodeur ".....	1
V. Marceau ".....	1
C. Brunelle ".....	1
L. A. Brcton ".....	1
Ls Turcot ".....	1
J. H. E. Brodeur ".....	1
E. G. Boisseau ".....	1
Gilbert Henri ".....	1
A. Larivière ".....	1
Frs Renaud ".....	1
Divers montants ".....	3

Militaire

Le major Chinic, de l'école de St Jean, faisait l'inspection de la compagnie militaire du Séminaire, hier, le 16. Nos jeunes militaires ont fait bonne figure et ont mérité les compliments qu'ils ont reçus.

EN VILLE

Les cultivateurs de notre district feraient bien de profiter des prix réduits sur le Pacifique Canadien pour visiter la Ferme Expérimentale à Ottawa, les 27 et 28 juin. Quelques paroisses sur le Grand Tronc ont le même avantage.

Pèlerinage

Mardi matin, le train du U. C. R. amenait de Sorel une centaine de pèlerins à la chapelle du Précieux Sang.

Une pluie battante toute la journée a beaucoup dérangé les visiteurs.

Cercle Montoaim

Une assemblée générale extraordinaire des membres de ce cercle aura lieu lundi, le 20 courant, à 7½ hrs, du soir. Tous les membres sont instamment priés d'y assister. Affaires très sérieuses.

Conseil de Comté

A sa dernière séance, le conseil du comté de St Hyacinthe a décidé de profiter de l'offre du gouvernement, en achetant une machine à perfectionner les chemins publics, conjointement avec la cité de St Hyacinthe.

Pour le feu

Notre conseil de ville a fait fabriquer par M. F. X. Bertrand, 5 gros ses bornes fontaines qui en cas d'incendie peuvent fournir l'eau à quatre jeux de boyaux et à la pompe à va peur en même temps. Quelques-unes sont déjà posées.

La Kermesse

Le local pour y tenir la prochaine Kermesse sur la rue Bourdages est en voie de préparation. D'après toutes les indications actuelles et les projets en cours d'exécution, cette fête de la charité aura un immense succès.

Nous le souhaitons de tout cœur.

Fête-Dieu

Le temps qui s'est maintenu beau jusqu'à vendredi dernier au soir, a trompé l'attente générale en se changeant tout à coup et en nous administrant une série d'averses jusqu'à dimanche soir, rendant les rues impraticables pour la procession solennelle du Très Saint Sacrement. C'est un désappointement considérable pour tous, petits et grands; c'est une fête unique qui ne se présente qu'une fois par année.

Vacances

La semaine prochaine donnera la clef des vacances aux élèves de presque toutes nos institutions d'éducation :

- Séminaire, 21 juin;
- Pensionnat de L'Assomption, 21;
- Académie Prince et Lorette, 23;
- Académie Girouard, 23;
- Les écoles Providence, St-François et rivière côté sud, le 28.
- Les écoles du Précieux Sang, rue Larocque et rivière côté nord, le 29.
- Les écoles quartier 5 rue Raymond le Petit et le Grand Rang, le 30.
- Séminaire de Nicolet, 22.

Mgr Moreau

Samedi dernier, Sa Grandeur Mgr Moreau, partait de St Hyacinthe par le chemin de fer des Comtés-Unis pour une courte visite dans une partie du diocèse qu'il n'avait vu depuis longtemps, et qui avait accompli de grands travaux à ses établissements religieux.

A St Athanase, Sa Grandeur a pu admirer les décorations faites au temple de la paroisse; Sabrevois et Henryville n'offraient de remarquable que leur connection à St Hyacinthe par la voie du chemin de fer U.C.R. Mgr assistait à la messe à St Sébastien où on inaugurerait solennellement les décorations dûment terminées. Une adresse de circonstance fut présentée à Sa Grandeur, qui y répondit avec une toute paternelle bienveillance. A Pike River, une des dernières fondations paroissiales de Mgr Moreau qui y faisait sa première visite, une adresse lui fut présentée et il y répondit avec cette onction particulière à notre digne prélat. Notre-Dame de Stanbridge, présentait à Sa Grandeur une église bien finie. Ste Sabine, un établissement religieux augmentant considérablement sous la sage administration du Rev. M. Roy. Farnham, fut la dernière place visitée par Mgr Moreau qui arrivait à St Hyacinthe lundi soir, bien portant et heureux d'avoir pu accomplir ce petit pèlerinage qu'il projetait depuis quelque temps.

Nous sommes heureux de dire que ce voyage n'a pas affecté Sa Grandeur qui jouit d'une excellente santé.

A la Ferme

L'excursion annuelle à la Ferme Expérimentale à Ottawa, par le Pacifique Canadien, aura lieu les 27 et 28 juin courant. Les billets sont bons pour revenir le 30 juin. Les prix sont très réduits. Aller et Retour, des places suivantes :

\$2.00 — Abbottsford, L'Ange Gardien, St Hyacinthe, St Pie, Ste Rosalie Jonction.

\$2.25 — Brigham Jctn., Farnham, St Guillaume, St Hugues, St Simon.

Les professeurs et les employés de la ferme sont prêts à donner toutes les explications qui pourront leur être faites.

Pour billets et autres informations s'adresser aux agents ou à A. Mathieu, à St Hyacinthe.

Bancs

Avis était donné dimanche dernier que les personnes qui ont des bancs dans la Cathédrale aient à les payer pour le prochain semestre jusqu'au 25 courant. Ceux qui ne seront pas payés le 25 au soir, seront vendus le 26 courant. Ceux qui enverront leur argent par la malle recevront leurs reçus par la même voie.

Enquête

H. R. Blanchard, coroner, a tenu à St Liboire, lundi matin, une enquête *ex parte* sur le corps de M. Charles Houde, mort subitement dimanche matin à 6.30 hrs. Apoplexie foudroyante.

—Le même jour, il tenait une autre enquête *ex parte*, à St Simon, sur le corps de M. François Laflamme, mort subitement la veille, après la grande messe.

Gaz

Plusieurs citoyens du Petit Rang et de la rue St Antoine, nous ont demandé s'il y aurait possibilité de forcer la compagnie du gaz à poser un tuyau dans ces deux rues où il y a beaucoup de citoyens à l'aise qui désireraient se servir d'un poêle à gaz pour faire leur cuisine comme les propriétaires du boulevard Girouard et de la rue Cascades.

Nous nous sommes informé auprès du gérant de la compagnie et il nous a répondu: Que d'après la charte de la Cie du gaz l'on pouvait obliger la compagnie à poser le gaz dans n'importe quelle rue de la ville, pourvu que dans l'espace de 600 pds nous pouvions trouver 5 consommateurs de gaz.

C'est donc aux occupants des rues, ci-haut mentionnées à y voir, nul doute que le gaz dans une maison est une amélioration très appréciable.

La St Antoine

Lundi, le 13 juin, les élèves du Séminaire célébraient avec éclat, la fête du patron de leur maison. M. le chanoine Dumensil officiait à la grande messe ayant MM. Lecours et Roy, comme diacre et sous-diacre. Le chant fut à la hauteur de la circonstance. Le Rév. Père Augé, franciscain, de Montréal, nous fit un brillant éloge de St Antoine, sa vocation et sa prédication.

A la mort d'un célèbre portugais, martyrisé au Maroc, sa dépouille mortelle fut visitée par une foule immense. Un jeune homme, les bras croisés sur sa poitrine se tenait à soupirant et regardant fixement le corps du martyr, se disant en lui-même :

"Moi aussi je veux être apôtre du Christ. Je veux aller annoncer la parole du Verbe aux barbares du Maroc; moi aussi je veux donner ma vie pour le Christ."

Ce jeune homme s'écrie l'éloquent prédicateur, c'est Fernandez! Il nous fait suivre St Antoine d'étape en étape, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre jusqu'au moment où il va commencer ses prédications en France et en Italie. Il entre ici dans la considération des caractères de la prédication du grand Saint, qu'il développe de main de maître et à une hauteur de vues difficile à surpasser.

En terminant, il nous exhorte à nous bien examiner, car nous sommes appelés tous à être des apôtres. Cet éloquent discours fera époque dans les échos de notre chapelle qui ce jour-là revêtait un air tout coquet. Le Rév. Père Rondot, Dominicain, chanta le solo du credo, et un motet à l'élevation. M. Urbain tenait l'orgue.

Dans l'après-midi, MM. les Philosophes nous chantèrent les vêpres, et après la vénération des reliques de St Antoine il y eut salut solennel du Très Saint Sacrement.

Durant la soirée, comme un bouquet à la fête, la fanfare du Séminaire nous fit entendre les plus beaux morceaux de son repertoire.

Communiqué.

Prix réduits

La guerre d's chemins de fer semble arriver à un terme. Les lignes américaines perdent de l'argent, tandis que le C. P. R. fait d'excellentes recettes. L'Association des passagers, en session à Chicago va tenter un effort suprême pour s'entendre avec le chemin canadien. Ce sera une brillante victoire pour la ligne canadienne.

A. A. A.

L'Association des Amateurs Athlétiques de St Hyacinthe est à s'organiser pour la saison d'été. La beignoire sera prête ces jours-ci et les chaloupes commencent à circuler sur notre charmante rivière.

Nous espérons que les amusements si hygiéniques sur l'eau ne manquent pas d'attirer la foule des amateurs.

Sherbrooke

MM. Paquet & Godbout, entrepreneurs de St Hyacinthe, et M. André Bonin, maçon entrepreneur égale ment de St Hyacinthe, ont obtenu le contrat pour la construction du nouveau séminaire. Les derniers arrangements ont été faits mardi et dès mercredi les entrepreneurs faisaient commencer les travaux. L'extérieur de la bâtisse sera complété dans le cours de l'été.

Etrange!

Sous ce titre, nos confrères de l'Union et du Courrier trouvent étrange que le gouvernement de Québec ait prié M. Scotte, magistrat de district de St Hyacinthe, d'employer M. Boisseau comme son greffier. Qu'y a-t-il donc de si étrange dans le fait que M. Boisseau ait été désigné comme greffier du magistrat Scotte, quand il a été depuis vingt ans le seul greffier libéral des juges de paix de la cité de St Hyacinthe? Maintenant, messieurs les greffiers de la Couronne peuvent-ils se plaindre de cette nomination, qui a pour effet de leur enlever une certaine quantité d'ouvrage qu'ils étaient tenus de faire sans honoraire ou émolument, tandis que ce même ouvrage sera fait par M. Boisseau, sans frais.

Ces explications suffiront, croyons-nous, à calmer la frayeur de nos confrères.

Feu

Jeudi dernier vers 11 du soir, le feu se déclarait aux usines à gaz et l'électricité, sur la rue St Michel, dans une des constructions qui couvrent un réservoir à gaz. L'alarme donnée par téléphone amenait les pompiers qui réussirent à noyer le feu en très peu de temps, fort heureusement, car on pouvait craindre une explosion si le réservoir n'avait pas été bien solide. Fait remarquable, le gaz et l'électricité a été fourni à la ville sans interruption. L'employé de la compagnie a été d'un sang froid imperturbable. Il s'est tenu à son poste comme s'il n'y avait pas eu de feu. Les pertes sans être élevées sont assez fortes.

Nos pompiers méritent des félicitations pour la promptitude avec laquelle ils se sont rendus maîtres du feu, et en y travaillant sans crainte. On ne saurait estimer les dégâts qu'auraient causés une explosion de gaz enflammé dans le voisinage des établissements de MM. Paquet et Godbout et Duclos et Payan.

Homicide

L'enquête sur le corps de Ovila Lepage, après 3 séances, et l'examen de plusieurs témoins s'est terminé par le verdict suivant :

"Les jurés déclarent que Ovila Lepage est mort le 7 juin des suites de la blessure à la tête qui lui fut infligée illégalement au moyen d'un instrument contondant par le nommé Victor Claing de la paroisse de L'Assomption lorsque le dit Lepage tentait d'entrer dans la maison de ce dernier par force et violence.

Ils recommandent que le dit Victor Claing soit arrêté et appréhendé au désir de la loi, comme étant l'auteur de la mort du dit Ovila Lepage.

Et les dits jurés déclarent de plus qu'ils condamnent la conduite méchante et honteuse qu'ont tenue les compagnons de voyage du dit Ovila Lepage dans toute cette malheureuse affaire."

Jeudi soir, Victor Claing était appréhendé et l'enquête préliminaire s'est ouverte vendredi matin devant le magistrat de district V. B. Scotte, et le magistrat a condamné le dit Victor Claing à subir son procès au terme de la Cour Criminelle qui s'ouvre le 20 juin, lundi prochain.

Claing fut de suite admis à caution. M. Beaudry est l'avocat de Claing.

Courses

Les orages se sont succédés avec beaucoup d'entrain depuis minuit mardi matin. Ça été un grand désappointement pour les nombreux amateurs qui étaient venus à nos courses.

Les courses cependant commencèrent jeudi et se continueront aujourd'hui et demain.

Soirée

La distribution des prix à l'école Ste Anne aura lieu jeudi le 23 juin prochain, à la salle de l'Hôtel-de-Ville.

Il y aura une jolie soirée littéraire, musicale et comique, à 8 heures précises. Admission 25 cts, enfants 15 cts. Il faut encourager le dévouement des professeurs de cette bonne école.

—Les amateurs de St Hugues donneront une grande soirée dramatique et musicale dimanche, le 19 du courant, avec chant et pièce comique. Admission 15 cts. Siège réservé 25 cts.

Nous prenons le mot de leur programme et nous dirons avec lui: Encourageons la jeunesse qui sacrifie son temps pour nous distraire et nous amuser.

Terme Oriminel

Les Assises du Banc de la Reine s'ouvriront en notre ville lundi le 20 courant, sous la présidence de Son Honneur M. le juge Tellier.

Les jurés auront à étudier une grave accusation pour meurtre dont Guilmain est accusé. Il y a 31 ans le procès Ruel se déroula ici et se terminait par une exécution capitale le 1er juillet 1867. Espérons que l'échafaud ne s'éleva pas de nouveau en cette ville.

Il y aura l'accusation d'homicide involontaire contre Claing qui n'occupera pas la cour bien longtemps et une accusation pour obtention d'argent sous de faux prétextes, contre un nommé

Voilà à peu près toutes les affaires qui viendront devant cette cour.

Au Kiosque

Concert au kiosque par la société Philharmonique, dimanche, le 19 juin à 8 hrs, p. m.

PROGRAMME

- Marche d'Entrée: *Le Jean*, par L. Ringuet.
- 2° Ouverture, *Jeanne Maillotte*, Reynaud.
- 3° Valse, *La Vallée d'Ossau*, Benoist.
- 4° Sonate de Kuhlau, *Allegro. Ut-Majeur*, arr. L. Ringuet.
- 5° Schottische, *Perruche et Perroquet*, Corbin.
- 6° Ouverture, *Mes Adieux à l'Amérique*, Leroux.
- 7° Marche Finale, *Joyeux Compagnon*, V. E. Fontaine.

Au cas de mauvais temps, le concert sera remis à mardi le 21 courant.

Base-Ball

Nos joueurs allaient à Montréal rencontrer le National dimanche dernier, pour une partie de ligue, mais la pluie n'a pas permis la joute.

Dimanche, nos batteurs vont à Sorel pour une partie d'exhibition avec le club Richelieu.

Une excursion spéciale laissera St Hyacinthe à 8 hrs a. m. et Sorel à 6 heures après la joute.

Nous avons la ferme conviction que nos joueurs reviendront en vainqueurs. Les amis de St Hyacinthe qui les accompagneront seront bien reçus. Le Sorelois se faisant l'interprète de la population de Sorel s'exprimait ainsi :

"C'est pourquoi nous disons aux citoyens de St Hyacinthe, au revoir, car la prochaine fois, 500 personnes nous suivront, parce que notre réputation a été belle et nous nous en rappellerons, soyez-en sûrs. Nous vous le prouverons à votre prochaine visite à Sorel, le 19 juin prochain. Justice, vous l'aurez comme nous l'avons eue chez vous."

Dimanche dernier, il y avait rencontre entre les clubs *St Jean* et *Richelieu*, à Sorel. La partie a été chaudement contestée. Le *Richelieu* a cependant été battu par 16 à 14. Le club *Richelieu* s'est plaint de l'Umpire Maureault, qui, paraît-il, a montré beaucoup de partialité. Un protest même a été filé au bureau de la ligue à Montréal.

Requ

Rapport des Commissaires nommés pour s'enquérir des affaires du pénitencier de Kingston.

—Liste des Actionnaires des Banques Autorisées du Canada, jusqu'au 31 décembre 1897.

St-Hyacinthe, 25 Juin 1897.

AUX CULTIVATEURS.

Nous avons le sensible plaisir de remercier Messieurs les cultivateurs et les commerçants pour l'encouragement très libéral qu'ils nous ont donné durant la saison des semences.

Nous prenons également la liberté de leur rappeler que nous avons toujours en main-----

Farine, Son, Gru, Moulee et Grains pour engrais et autres consommations.

BERNIER & CIE.

TELEPHONE PARE

BRANCHE DE SAINT-HYACINTHE
(Bureau de LA TRIBUNE)
Place du Marché

Connection avec les endroits suivants :
Granby—Farnham—Waterloo—
Iberville—St Jean—Acton—Upton—
St Liboire—St Théodore—Ste Rosalie—
Clairvaux—St Simon—St Hugues—
St Alphonse—L'Ange Gardien—
Angéline—St Joachim—Roxton Pond—
South Roxton—Milton East—
Ste Cécile—St Valérian—L'Egypte—
St-Césaire—Pauline—Abbottford—
St-Rémi—St-Jean, P.Q.
Le prix des Messages est de 15 cts.

La santé de la Femme

Voilà un sujet très délicat parce que le gêne retient et empêche un grand nombre de femmes, et surtout de jeunes filles, de consulter un médecin pour les maladies qui affectent leur sexe. Cette honte est souvent la cause que ces maladies sont négligées, deviennent chroniques et parfois très lentes à guérir, sinon incurables. Mais cette gêne n'a plus sa raison d'être depuis la merveilleuse découverte de L'ELIXIR de Mad. Dr M. E. GUERTIN, car les femmes malades peuvent se soigner et se guérir elles-mêmes sans le concours de personne et garder le secret de leurs souffrances. Toutes les femmes qui ont pris ce remède disent qu'il n'y a rien d'aussi efficace pour guérir la faiblesse, pauvreté de sang, pertes blanches et les autres maladies inhérentes au sexe.

Lisez les nombreux témoignages et certificats que madame Dr M. E. Guertin reçoit tous les jours sans les solliciter sur les effets incomparables de son Elixir dans les maladies inhérentes au sexe.
En vente chez tous les pharmaciens.
à 15-3-99-a.

MARCHE DE ST-HYACINTHE

SAMEDI, 28 Mai 1898.

LEGUMES.

Pois, le minot	55	à	60
Oignons do	70		75
Fèves do	1 00		1 25
do la terrinée.....	8		10
Patates, le minot.....	45		50
Oignons la tresse.....	5		10
Choux.....	5		10
Céleri 2 pour.....	15		
Asperges.....			25
Laitue la pomme.....	3		4
Radis le paquet.....			5

RAINS.

Blé le minot.....	1 20	1 30
Blé d'Inde do	70	80
Avoine do	32	36
Sarazin do	45	50
Orge do	40	45
Gaudriole do	40	45
Graine de Mildo	2 50	2 75

VOLAILLES ET GIBIER.

Dindes le couple...	2 00	4 00
Poules do	75	1 00
Poulets do		
Pigeons do	15	20

VIANDES.

Bœuf a lb.....	5	8
do 100 lbs	5 50	6 00
Lard frais la lb.....	9	10
do 100 lbs.....	7 00	7 50
do salé do	9 00	10 00
Mouton jeune, quart..	60	1 20
Veau do	60	1 00
Veau la livre.....	8	10

PRODUITS DE FERME.

Beurre frais la lb.....	18	20
do salé do	18	20
Œufs frais a douz.....	10	11
Laine la lb.....	25	30
do filée do	65	75
Savon do	6	7

DIVERS.

Miel coule la lb.....	10	12
do en gâteaux.....		
Sucre d'érable la lb....	8	10
Graisse do	9	10
Tabac en feuille do	15	20
Pommes la mesur.....	25	50
Fcin par 100 botts.....	7 00	8 00
Paille do	2 00	2 50
Peaux de bœuf la lb....	6	7
do veau do	6½	7½
do mouton jeune	10	40
Sirop d'érable.....	80	90
Cochon vivant vieux....	0 00	0 00
do jeune..	1 50	2 00

EMILE BERTHAUME,
Clerc du Marché.

E. F. CODERRE
PRINTRE, TAPISSIER
ET DÉCORATEUR
19 RUE ST LOUIS
ST-HYACINTHE.
Execution prompte et prix modérés.
Ouvriers de première classe et matériaux de qualité supérieure.

MAISON A VENDRE
UNE MAISON en briques à deux logements, située coin des rues Dessaulles et Renaud. Chaque logement contient 8 appartements. Grande cour, écuries, hangars à voitures etc. Conditions faciles, s'adresser à
A. DENIS,
LA TRIBUNE.

Nouveau Manuel du Précieux Sang — OU — LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. Outre un grand nombre de pieuses pratiques, prières et lectures, il contient un tableau très étendu d'indulgences, sept formules différentes pour la sainte messe et le chemin de la Croix, et vingt-deux "Entretiens" avec Notre-Seigneur pour l'HEURE D'ADORATION en présence du Saint Sacrement.
Le prix varie selon la qualité de la reliure. Reliure ordinaire: 75c. 80c, 90c, \$1.00. Reliure de luxe: \$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais de TRANSPORT y compris.
Toute personne qui achètera ce livre recevra, en même temps, un pieux et élégant petit Recueil de Prières. Adresser, comme suit, sa demande (y compris l'un des prix spécifiés plus haut.

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG,
St-Hyacinthe, P. Q.
Canada

L. N. TRUDEAU
DENTISTE.
RUE MONICR,
porte voisine de M. G. Ledoux
ST-HYACINTHE.
Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix Modérés.
DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR, par un nouveau procédé.

AVERTISSEMENT
Tandis que vous le pouvez, faites des économies pour l'avenir, en prenant des parts dans la Compagnie de Prêts et Placements de Montréal.
Parts par instalment, valeur à maturité \$100 payables 60 cts par mois. l'échéance estimée à 8 ans.
Parts payées d'avance, valeur à maturité, \$100. Payable en un seul paiement de \$50 Echéance estimée à 9 ans, avec dividende de 6 par cent payable tous les 6 mois.
On prête à termes faciles de remboursement, payables annuellement. S'adresser à St Hyacinthe à
A. DENIS,
Président.
J. N. LEMIEUX,
Secrétaire.

Boites d'Alarme
Liste des Numéros et Localités

No	Quartiers	
2	2	Station des Pompes.
3	3	St Antoine et St Simon.
4	4	St Joseph et Cascades.
5	1	William et St Casimir.
6	1	Séminaire St Hyacinthe.
7	4	St Antoine et St Hyacinthe.
8	2	Dessaulles et Laframboise.
9	5	Aqueduc St Hyacinthe.
12	4	Bourdages et Morison.
13	5	Girouard et Desaulniers.
14	5	Girouard et Després.
15	2	Concorde et St Louis.
16	1	Girouard, Moseley & Co
17	1	St Antoine et Concorde.
18	5	Héloïse et Desaulniers.
19	4	Claude et Bourdages.

Teinturerie ANGLO-AMERICAINE — DE — MONTREAL.

VÊTEMENTS DE TOUTES SORTES, nettoyés, teints et repassés avec soin.
ROBES DE DAMES, nettoyées ou teintées sans être défaits.
PLUMES D'AUTRUCHE, frisées, réparées et teintes dans n'importe quelle couleur.
EFFETS DE MAISON, tels que Tapis de piano, Tapis de table, Rideaux, etc., etc., teints dans les couleurs les plus à la mode.
N. B.—Les effets seront envoyés à Montréal aussitôt reçus et livrés sous 8 ou 10 jours.
S'adresser à
"LA TRIBUNE"

CHAUSSURES

JOS. MORIN,
No 104
Rue Cascade COIN DE LA RUE St-Denis
St-Hyacinthe, Que.
Assortiment de Chaussures, dans toutes les lignes, pour Hommes, Femmes et Enfants, à des prix très bas.
AUSSI; Un assortiment complet
— DE —
Valises Sacs de Voyage, etc.
En Gros et en Detail.
Venez et vous serez bien servis.
JOS. MORIN,
MARCHAND DE CHAUSSURES.

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.
MUNN & CO. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

LEONIDAS PICARD & Cte
Menuisiers Entreprenuers
INFORMENT le public qu'ils ont ouvert une BOUTIQUE de
— MENUISERIE —
RUE BOURDAGES
ST HYACINTHE
Tout ouvrage de menuiserie, construction, réparation sera exécuté sous court délai et à des prix modérés.
LÉONIDAS PICARD & CIE.

LA COMPAGNIE
d'Eau Minérale
DE
ST-HYACINTHE.
Propriétaire du célèbre
PHILUDOR
ET MANUFACTURIÈRE DE
SODAS, GINGER ALE, ROOT BEER, GINGER BEER, CIDRE CHAMPAGNE, &c.

L. P. MORIN
MANUFACTURIER DE
PORTES, CHASSIS
JALOUSIE
Mouluers, Plinthes, &c
— AUSSI —
BOIS DE SGIAGE
Séché à la vapeur, préparé et brut
Bois de charpente, et Bardeaux, Blanchissage, Embouvetage, Soilage.
Tout ouvrage fait promptement, et satisfaction garantie.
Coin des rues St Joseph et St Antoine.
ST HYACINTHE

CORDEAU et LAJOIE
Fabricants de Bières de Gingembre, Soda et liqueurs de température de toutes sortes
RUE PIÉTÉ
ST THYACINTHE.

Piano
Un bon piano de secon vendre. Bon marché.
S'adresser à ce bureau...D.



INSIGNES RUBAN, CELLULOID et METAL
POUR Sociétés Religieuses et de Bienfaisance
CERCLES, AMATEURS, ETC., ETC.,
S'adresser au BUREAU DE "LA TRIBUNE", ST-HYACINTHE.

A VENDRE.—Un exemplaire du Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes, par l'abbé Tanguay, 7 volumes.
Adressez, Bureau de LA TRIBUNE.